

SÉANCE DU 28 MARS 2022

22-03-037

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 22 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS Conseiller municipal délégué

Absent :

Christophe DARDENNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HÖPER pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Emmanuelle MERIT pouvoir à Edwige NOMDEDEU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

PATRIMOINE

CANDIDATURE AU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE : ÉTAPE 2

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 15 décembre 2016, sa mise en compatibilité approuvée le 14 décembre 2017, sa première modification simplifiée du 20 février 2020, ses révisions à objet unique n°2, 4, 5 et 6 approuvée 1^{er} juin 2021, sa première modification approuvée le 24 mars 2022,

Vu l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine approuvée le 30 septembre 2014 transformée par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP) du 07/07/2016 en Site Patrimonial Remarquable,

Vu la convention action Cœur de Ville signée avec l'Etat le 28 septembre 2018 et son avenant du 18 décembre 2020,

Envoyé en préfecture le 01/04/2022
Reçu en préfecture le 01/04/2022
Affiché le 
ID : 033-213302433-20220328-DELIB_22_03_037-DE

Vu la délibération du 21 septembre 2020 portant l'intention de candidature de Libourne au label Ville d'Art et d'Histoire,

Considérant l'accusé de réception de cet acte de candidature par Madame la directrice régionale des Affaires culturelles en date du 16 novembre 2020 détaillant la procédure à engager et en précisant les formalités et les contours de cet engagement à long terme,

Considérant l'envoi d'un premier dossier, dit « fiche 1 » le 22 janvier 2021 motivant la candidature et le périmètre communal de celle-ci, modifié et complété le 17 mai 2021 suite aux observations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles lors d'une réunion le 8 avril 2021,

Considérant le courrier du 30 août 2021 validant la fiche 1 et invitant la Ville à poursuivre sa candidature à travers un mémoire présentant les politiques mises en œuvre dans le domaine de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et du paysage et conseillant la mise d'un inventaire,

Ce mémoire répond point par point au cadre édité par le Ministère. C'est une action d'inventaire visant à démontrer la multiplicité des actions entreprises par la Ville dans le domaine des arts plastiques, de l'architecture et de l'urbanisme qu'il s'agisse de conservation, de valorisation ou de médiation. Il éclaire sur la mise en œuvre dès 2014 d'une politique patrimoniale et d'une intensification à partir de la construction du projet urbain « Libourne 2025-la Confluente », une deuxième étape étant franchie à compter de 2020 via des réalisations, des expositions, des publications, plus nombreuses.

Le mémoire « Politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et des paysages » :

- s'attache à montrer le caractère exceptionnel du site géographique situé à la confluence de deux rivières qui a permis les premières installations puis le fondement de la bastide de Libourne. Il décrit les différentes étapes de son développement urbain.
- recense l'ensemble des monuments historiques, mobiliers et décors classés ou inscrits. Il évoque les fonds détenus par le musée des Beaux-Arts, les archives municipales, la médiathèque Condorcet, la société historique et archéologique de Libourne, le patrimoine immatériel.
- détaille les actions de connaissance engagées jusque là que ce soit à travers la mise en place de l'Aire de Valorisation de l'architecture et du patrimoine, le Plan Local d'Urbanisme ou les études conduites en partenariat avec le Cerema sur le patrimoine naturel de la ville.
- précise les inventaires déjà effectués ou à venir, les fouilles archéologiques conduites.
- fait le point sur les actions de restauration et de réhabilitation tant sur les édifices publics que les espaces publics.
- détaille les actions de médiation entreprises, ateliers d'architecture pour les enfants, ateliers pédagogiques aux archives, visites de l'office de tourisme, accueil des nouveaux arrivants.
- précise l'état des publications, numérique ou papier, faites ou à venir dans le domaine de l'histoire et du patrimoine, envers les divers publics.
- s'attarde sur l'architecture récente et contemporaine et les actions de valorisation.
- fait un focus sur les arts plastiques, qu'il s'agisse du travail scientifique ou de récolement ou des politiques d'acquisition et de restauration du musée, ou de la spécificité de Libourne de détenir une école municipale de dessin. Il décrit les actions de médiation, ateliers ou exposition adossés aux structures.

Enfin, il explique de quelle manière, par quels outils, le projet urbain valoriser l'urbanisme et le paysage, dans une même dynamique. Il est donc question de la mobilisation d'outils de planification (AVAP, PLU, règlement d'urbanisme), du recensement de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique ou floristique et de zones natura 2000. Il précise les outils opérationnels mobilisés sur le centre ville, projets d'aménagement d'espaces et d'équipements publics structurants, concession d'aménagement sur le centre-ville intégrant des politiques énergétiques d'amélioration de l'habitat, opération de renouvellement urbain des grands ensembles d'habitat social et de qualification des entrées de ville.

Il se termine par la réaffirmation du projet politique de territoire qui met l'accent sur la qualité du cadre de vie et choisit de fonder sa politique patrimoniale à l'échelle communale. Il précise l'organisation de la collectivité pour mener à bien le projet patrimonial et les étapes majeures à franchir dans les années à venir pour le déployer.

Vu l'avis de la commission urbanisme, patrimoine et grands travaux du 23 mars 2022,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-confirme auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire par l'envoi du mémoire « politiques menées dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage » attendu comme deuxième étape de la candidature

-accepte de consolider dans les années à venir la candidature par l'écriture et le partage du projet patrimonial et la réalisation d'un inventaire architectural et urbain approfondi, conformément aux préconisations de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en première étape.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

1er avril 2022

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le



ID : 033-213302433-20220328-DELIB_22_03_037-DE



CANDIDATURE AU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

POLITIQUES MENEES DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE, DES ARTS PLASTIQUES, DES PATRIMOINES, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 033-213302433-20220328-DELIB22_03_037-AU

SOMMAIRE

I.PATRIMOINES	p 6
1.Patrimoine bâti	p 6
1.1. Géographie et composition urbaine	P 6
1.2. Monuments Historiques inscrits ou classés	p 12
2.Objets mobiliers et décors	p 21
2.1. Saint-Jean-Baptiste	P 21
2.2. Musée des Beaux-Arts	p 21
2.3. Fonds des archives municipales	P 24
2.4. Fonds patrimonial médiathèque Condorcet	p 25
2.5. Fonds Société Historique et Archéologique	P 26
3.Patrimoine immatériel	p 26
4.Actions de connaissance	p 26
4.1. Inventaire Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine- 2014	P 26
4.2. Plan Local de l'Urbanisme - 2016	p 27
4.3. Patrimoine naturel communal	P 28
4.4. Inventaire objets mobiliers du musée	p 29
4.5. Inventaire Société Historique et Archéologique	P 29
4.6. Inventaire médiathèque	P 29
4.7. Service régional de l'inventaire	p 30
4.5. Fouilles archéologiques	P 30
5.Restaurations et réhabilitations	p 32
6. Actions de valorisation	p 34
6.1. Médiation culturelle	P 34
6.2. Publications	p 37
II.ARCHITECTURES RECENTES ET CONTEMPORAINES	p 40
1. Commande publique architecturale	p 40
2. Architecture remarquable du XX ^e s	p 40
3. Actions de valorisation	p 41

III. ARTS PLASTIQUES	p 42
1. Equipements culturels	p 42
1.1. Musée des Beaux-Arts	P 42
1.2. Ecole d'Arts plastiques	p 44
2. 1% artistique	p 45
3. Actions de valorisation	p 45
3.1. Participation évènements nationaux	P 45
3.2. Expositions	p 46
3.3. Atelier Pattes bleues	p 47
IV. URBANISME ET PAYSAGE	p 48
1. Des outils de planification actifs	p 48
1.1. Un noyau médiéval d'une cinquantaine d'hectares	P 48
1.2. Une protection patrimoniale sur la moitié de la commune-AVAP 2014	p 49
1.3. Règlement local de publicité 2015	p 50
1.4. Plan Local d'urbanisme 2016	p 50
2. La richesse écologique et paysagère des vallées	p 52
3. Une stratégie avec une déclinaison opérationnelle	p 53
3.1. Le fil rouge, Libourne2025-la Confluente	P 53
3.2. Cœur de bastide	p 56
3.3. Partenariat avec le CAUE	p 58
3.4. Les quartiers : renouvellement urbain, entrées de ville et espaces de référence	p 59
3.5. Actions de valorisation	p 60
V. PROJET POLITIQUE DU TERRITOIRE CONCERNANT LA QUALITE DE VIE	p 62

L'histoire d'une ville s'écrit chaque jour, de génération en génération, à un rythme varié.

Celle de Libourne est riche et ancienne. De l'Antiquité à nos jours, la Condatas romaine est devenue Fozera jusqu'à la fin du Moyen-Âge où un roi d'Angleterre a décidé d'en faire une ville nouvelle, une bastide, qui a pris le nom de son chevalier chargé de la bâtir, Libourne (Leyburn).

Comme tant d'autres villes moyennes, ces dernières décennies ont été celles d'un moindre rayonnement, l'attention étant tournée vers les grandes cités se transformant en métropoles...

Mais depuis quelques années, nos concitoyens redécouvrent le charme des villes moyennes. C'est d'autant plus vrai à Libourne que depuis une dizaine d'années, la municipalité a proposé et développe un projet urbain, *Libourne 2025-la Confluente*, qui a donné un nouvel élan de transformation et d'adaptation de notre cité à son époque.

Cette démarche a pris en compte la richesse de l'histoire et du patrimoine libournais, pour la protéger, la valoriser, la partager avec ceux qui habitent la bastide aussi bien que ceux qui la visitent régulièrement ou exceptionnellement. Bref il s'agit d'offrir un cadre de vie agréable, compris et partagé...

C'est pourquoi Libourne a décidé de poser sa candidature au label « Ville ou Pays d'art et d'histoire », en parfaite cohérence avec le développement de sa politique destinée à sensibiliser ses habitants et ses visiteurs, à contribuer à l'éducation du jeune public à la qualité du patrimoine architectural et historique.

Déjà, grâce à de nombreuses contributions, la municipalité s'emploie à recenser les connaissances déjà mobilisables sur son histoire et favorise toutes les initiatives pour en acquérir de nouvelles. Municipalité, associations, particuliers s'associent à des compétences extérieures autour de ce projet que la réglementation municipale soutient par les règles de protection du patrimoine existant. Tandis qu'une politique de médiation se met en place pour intéresser le plus grand nombre possible à cette politique du cadre de vie.

Libourne est consciente du prestige du label « Ville ou Pays d'art et d'histoire », sachant qu'il repose sur des exigences précises autant que légitimes : un engagement politique à faire de la culture, de l'architecture et du patrimoine un projet local de développement ; la détermination d'un périmètre pertinent défini à partir de critères de cohérence historique, géographique, démographique et culturelle ; la mise en œuvre des moyens pérennes pour assurer la connaissance, la conservation, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine ; enfin la déclinaison explicite et assumée du projet.

Voilà pourquoi nous mettons autant de moyens que nous le pouvons au service de la conquête de ce label, avec l'espoir de rejoindre ces villes et pays qui, en l'obtenant, peuvent revendiquer leur amour du patrimoine...

Christophe-Luc ROBIN

Docteur en Histoire
Adjoint au Maire de Libourne
délégué à la Culture, au
Patrimoine, aux Archives, aux
Anciens Combattants et à la
Mémoire

I. PATRIMOINES : paysage urbain et naturel remarquable, monuments notables

1. Patrimoine bâti

1.1. Géographie et composition urbaine

Comme il est rappelé en préambule du rapport qui a prévalu à la création de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, approuvée le 24 septembre 2014, Libourne est implantée dans un site géographique et historique exceptionnel.

Un site géographique exceptionnel :

Libourne est située à la confluence de deux rivières, la Dordogne et l'Isle.

Cette position stratégique associée à une fosse profonde justifie l'implantation d'un port pouvant accueillir de gros tonnages, qui favorisera le développement économique de la ville lié à l'activité portuaire jusqu'au XIXe siècle.

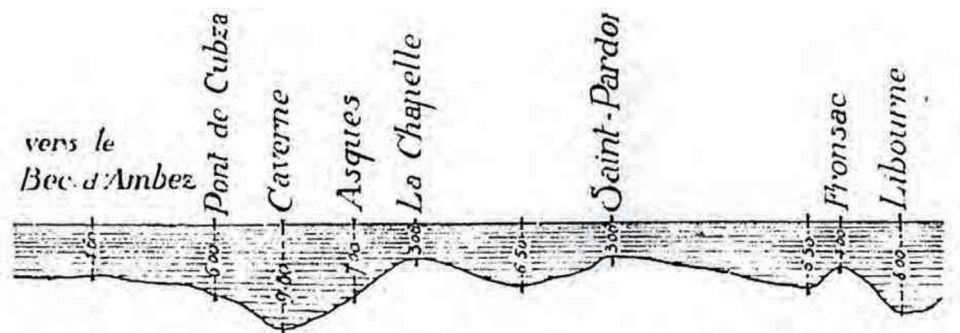


Fig. 2. — Coupe sur la Dordogne de Cubzac à Libourne

La fosse est profonde de 8 m au droit de Libourne

Libourne, à la rencontre du massif central et de la mer

L'histoire de la Dordogne et du trafic des gabarres scellent de longue date la relation entre les forêts du massif central (d'où venait le bois des tonneaux) et le commerce maritime (de Libourne, des bateaux partaient jadis pour la haute mer).

A Libourne, l'influence de la mer et des marées rythment les variations du niveau de la rivière, particulièrement remarquable avec le mascaret (phénomène de la rencontre entre le courant descendant du fleuve et de la remontée inverse du flux provenant de la mer).



Le territoire de Libourne est situé à la limite entre les contreforts du massif central et de la plaine maritime.

Un terroir caractérisé par une géologie particulière

Le terroir de Libourne (qui est pour partie en appellations Saint-Emilion et Pomerol), se caractérise par la superposition des calcaires et des molasses, formation géologique qui favorise un vignoble de grande qualité.

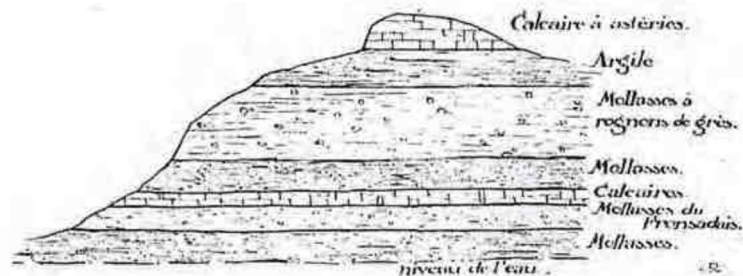


Fig. 5. — Coupe géologique du « Terre » de Fronsac

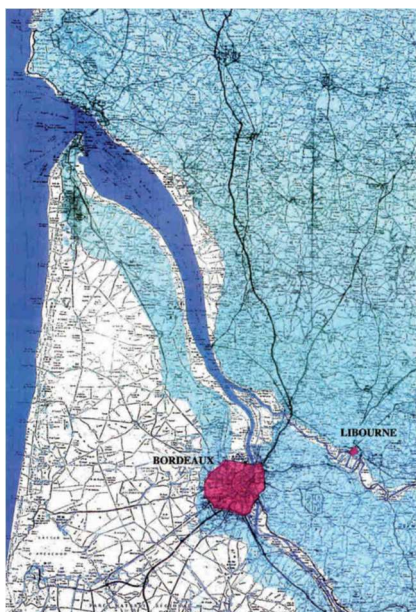
Un site historique exceptionnel

Libourne est une ville chargée d'histoire : station préhistorique, ville gallo-romaine, bastide anglaise (ville de fondation dessinée par « des traceurs de Ville »), puis pôle administratif et commercial de l'Est girondin.

Un ensemble conséquent de documents anciens et de valeur racontent l'histoire de la ville, en particulier le « Livre velu » qui reprend les droits et privilèges acquis par les habitants dont la charte de la fondation de la ville (conservé aux archives municipales de Libourne) ; le « Terrier royal » ; ou plus récemment le livre de Jean Royer.



Comme le montre cette carte des relais de Poste de 1632, Libourne constitue un lieu de passage important dès le XVII^e siècle ; ce rôle sera renforcé lors de la création des routes royales au XVIII^e siècle. Aujourd'hui l'autoroute A89 est à ses portes et le TGV la met à 3h de Paris.



Libourne fait face à Bordeaux, sa sœur aînée... et sa grande concurrente. Toutes proportions gardées, certaines analogies les rapprochent : toutes deux sont à l'orée de l'estuaire de la Gironde, toutes deux sont tournées vers le vin, toutes deux sont construites avec la pierre calcaire de St-Emilion ou du Bourg, toutes deux ont été marquées par la vision urbaine des grands intendants du XVIII^e siècle...



Une histoire urbaine riche :

Ce sont les biturges vivisques qui ont formé à Libourne le premier village connu, dans ce lieu au confluent des rivières, stratégique pour le passage des marchandises, dans une zone marécageuse alimentée par le Lour.

A l'époque gallo-romaine, on sait que Condatis était une étape importante, sur le trajet de la voie reliant Burdigala (Bordeaux) à Vesuna (Périgueux). En revanche, la situation exacte du port de Condatis fait encore l'objet de recherches, certains le situant au sud dans la boucle de Condat.

Au moyen-âge, le bourg de Fozera constituait à la confluence des rivières, une bourgade de marins, pêcheurs et cultivateurs. Les grands traits de l'implantation bâtie de l'époque subsistent encore dans la trame urbaine, rue des chais, rue Simon, rue Carreyron, rue Port coiffé... bien que la plupart de ces rues aient été agrandies ultérieurement.



Au XIII^e siècle, la région est sous domination anglaise et n'échappe pas à la volonté du roi Edouard Ier d'Angleterre de conforter son rôle économique et politique avec l'implantation de bastides. C'est alors qu'il confie à Roger de Leyburn en 1269 l'agrandissement de Fozera par la constitution d'une bastide. Organisée sous forme d'un damier orthogonal qui complète la trame viaire ancienne, les voies nouvelles régulières accueilleront les nouvelles bâtisses. Voies principales, secondaires et ruelles, s'organisent selon un gabarit régulier de 10/11, 8 et 4 mètres constituant encore de nos jours le tissu resserré du centre de la ville autour de la place centrale, désormais nommée Abel Surchamp.



Grâce à Charles VII qui constitua un terrier royal en 1459 indiquant la topographie de la ville et l'organisation de ses rues nous avons une idée assez précise de la ville au XV^e siècle, encore largement investie de jardins. Peu à peu, au fil des siècles, les maisons à colombages ont laissé place aux immeubles en pierre et les jardins à des constructions. Il ne reste pas de témoignages visibles des premières constructions et peu de témoignages des XVI^e et XVII^e siècles. Si les gabarits ont été conservés, notamment celui de la place des couverts, des immeubles du XVIII^e et XIX^e sont venus transformer ou remplacer les constructions plus anciennes.

Concernant les tracés, la limite de l'enceinte médiévale est fortement perceptible depuis les cours (Girondins, Tourny, allées R. Boulin) car ces derniers ont été formés par le comblement des fossés et donnent une large limite à la ville médiévale, aujourd'hui encore arborée.

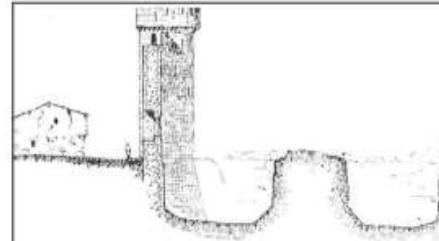
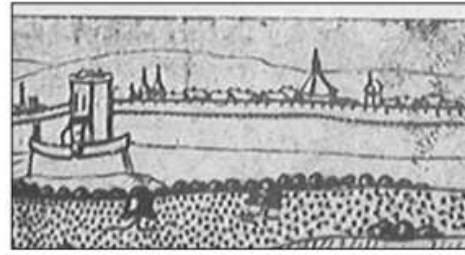
Ces remparts construits entre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle ont été détruits fin XVIII^e. Certains vestiges restent accessibles rue des murs, rue des docteurs Moyzes, rue du président Doumer mais ils ont été largement démolis. Des huit portes permettant autrefois d'accéder dans la ville ancienne il ne subsiste que la porte du Grand Port, face à l'Isle.

Au cours du XVIII^e siècle, Libourne va se moderniser avec les promenades plantées ceinturant la bastide, la généralisation des constructions en pierre, la construction de la caserne, celle de la verrerie et de la faïencerie, celle des chais viticoles, notamment en bordure de Dordogne. C'est aussi à cette époque que sont créées des voies royales, l'une de la porte de Guîtres vers Périgueux, l'autre de la porte de Saint-Emilion vers Bergerac.

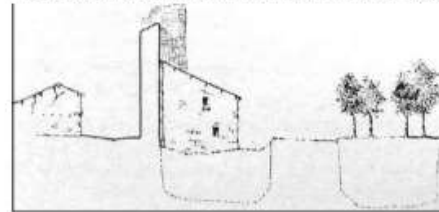
Puis au XIX^e siècle, le déploiement continue, avec la construction du pont de pierre, les travaux d'hygiène et de salubrité permettant l'alignement et l'élargissement de certaines rues, l'agrandissement de la caserne, les lotissements à programme (actuelle place Princeteau, quai d'Amade), le confortement des hameaux (Dagueys, Condat, Réaux, Charrnaud, Epinette).



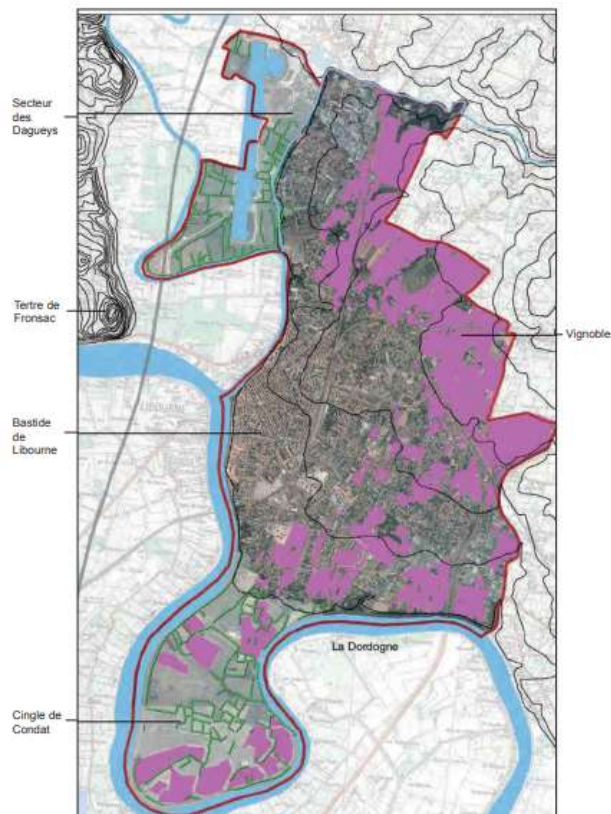
Comme point d'orgue de ce confortement, on trouve l'arrivée marquante du chemin de fer au milieu du XIX^e qui signera en parallèle le début du déclin des activités portuaires et le retournement de l'activité des rivières vers l'ouest de la ville. Ce développement urbain va structurer une première couronne urbaine autour de la bastide, caractérisée par l'arrivée des immeubles de rapport et le développement des échoppes. Parallèlement, de nombreux bâtiments institutionnels sont créés ou rénovés (palais de justice, tribunal de commerce, prison, collège, hôtel de ville). Le commerce et les activités se développent (grands magasins, banques, halles, fabriques).



«Les deux fossés entourant la ville» d'après Jean Roye



Début XX^e un tramway reliera St-André de Cubzac à Puisseguin et ralliera Libourne en traversant l'Isle au niveau de l'actuel pont de Fronsac. C'est aussi à cette époque que l'hôpital Robert Sabatié se construit hors du centre-ville. L'hippodrome de Cantereau au nord de la commune se substituera progressivement aux haras du centre-ville (où l'actuel Lycée Max Linder pourra être édifié au milieu du XX^e), le champ de foire se déplace à l'emplacement de l'actuel stade Georges Clémenceau.



Libourne se développe alors de manière très prononcée « hors les murs », en étoile le long des routes principales qui démarraient des anciennes portes, elle agrandit et structure ses faubourgs. L'époque moderne verra l'arrivée des grands ensembles en périphérie, et le déploiement de l'habitat social des années 50-60, où, dans les interstices, s'imbriqueront les lotissements pavillonnaires des années 80 à aujourd'hui.

L'époque contemporaine aura vu la construction d'une voirie de rocade, l'arrivée de l'autoroute A89, le déploiement des zones artisanales et commerciales (Ballastière, Verdet), la construction du pôle nautique et aquatique des Dagueys, le développement du nouvel hôpital de Libourne du site de la rue de la Marne aux implantations de Garderose.

Au-delà de cette tâche urbaine qui occupe un tiers du territoire communal on trouve les grands espaces naturels des Dagueys et de Condat et surtout les exploitations viticoles et leurs châteaux. A la fois piliers économiques et paysage spécifique, l'histoire des exploitations viticoles fait partie intégrante du développement de Libourne et de son rôle.

On résume souvent Libourne à ses trois piliers identitaires : ville portuaire, ville bastide, ville viticole. Le projet municipal est de transmettre ses identités accompagnées de la part d'histoire qui leur revient, de montrer que les grandes tendances économiques ont porté des architectures et une urbanisation spécifique.



1.2. Monuments Historiques inscrits ou classés

On dénombre sur la commune une dizaine de Monuments Historiques inscrits ou classés, dont le plus ancien a été édifié au Moyen-Age. Ces monuments sont à mettre en valeur davantage. Peu nombreux, ils en ont d'autant plus une valeur prépondérante.

Strate médiévale de l'ancienne Fozera

Chapelle de Condat [inscrite le 24 décembre 1925]

La chapelle de Condat aurait été construite entre le XI^e et le XV^e siècle. Elle se situe en dehors du site le plus urbanisé dans le palus au sein d'une boucle de la rivière Dordogne.

Même si les sources écrites sont sporadiques, la chapelle de Condat semble être étroitement liée à l'édification d'un château éponyme aujourd'hui disparu mais qui aurait été érigé au XI^e siècle par les ducs d'Aquitaine, puis devenu quelques années plus tard résidence des rois d'Angleterre avec le mariage d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenêt.



Chapelle de Condat. AM. Lib. 5 FI 501

Sanctuaire marial, la chapelle Notre Dame de Condat est dédiée à la Vierge Marie. La statue d'une Vierge noire polychromée, la présence d'une relique de Saint Amadour, ainsi qu'une source miraculeuse non loin de là (propriétés curatives pour les maladies des yeux) en fait un lieu de recueillement pour les pèlerins qui se rendent à Saint-Jacques-de-Compostelle mais aussi de remerciement et de protection pour les familles et marins de la région comme en témoignent les nombreux ex-votos (plaques, maquettes de navires...).

L'édifice est caractéristique du style Louis XII, entre l'art gothique et celui de la Renaissance.

Elle a fait l'objet d'une restauration au XIX^e siècle dont témoigne sa façade avec son pignon à rosace et les sculptures du portail d'entrée. Ce sont les architectes Salmon et Coureau, sous la direction de Viollet-le-Duc qui mirent en place ces travaux.

Depuis 1927, l'édifice est propriété de l'association diocésaine de Bordeaux. Des travaux de restauration ont lieu à partir de 2011 en plusieurs tranches successives. Ils portent sur la couverture nef et chœur, le clocheton en pierre, l'étanchéité des contreforts, les maçonneries, les mobiliers et peintures murales ainsi que sur la mise à niveau de l'électricité.

La restauration de l'édifice est portée par l'association des Amis de la Chapelle Royale Notre Dame de Condat (CRNDC). Des visites régulières sont organisées par l'association pour l'Optimisation et la Promotion du Patrimoine Libournais (OPPAL) et l'Office du tourisme du Libournais « balade en bastide Libourne, au temps des chevaliers et des gabarriers ».

Strate médiévale et Renaissance

Ancien couvent de Cordeliers (vestiges de l'église) [inscrit le 26 décembre 1984]



Si nous reprenons le terrier de 1459, le couvent s'étendait sur 28 places (une place correspondant à une unité de surface théorique de la bastide). Il était délimité par la rue Sainte Cécile (rue Jean-Jacques Rousseau), la rue de Guîtres (aujourd'hui rue du Président Carnot), la rue Font Neuve (rue Montesquieu) et la rue Neuve (actuellement président Doumer).

La congrégation des Cordeliers possédait de multiples biens tels que des hôtels, des édifices entourés de muraille, d'un cloître d'une vingtaine de mètres qui s'adossait à une chapelle à chevet plat (50-55 mètres de long sur 15-20 mètres de large). Nous pouvions également y retrouver un ouvroir, un réfectoire, une cuisine, une lingerie, des cellules. Des jardins, pour la culture de fruits, légumes ou herbes aromatiques étaient accessibles aux marins et marchands. En effet, ils bénéficiaient d'un droit de cueillette en contrepartie d'un impôt sur les cargaisons, la dime.

La chapelle pris le nom de Notre Dame de Pitié ou de Recouvrance.

Au XIV^e siècle ou début XV^e elle sera agrandie avec l'ajout d'un bas-côté voûté, orné de fresques, de sculptures, divisé en quatre chapelles.

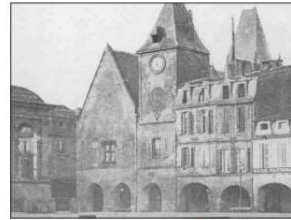
Ayant atteint une superficie de 1 000 m², seuls 140 subsistent encore de nos jours. La façade latérale de l'église du couvent a pu être préservée. Les vestiges des fenêtres permettent de mettre en valeur les « arcs brisés surmontés de larmiers et soutenus par des culots sculptés de visages. Un cloître de 20m flanquait l'Eglise au nord-est.

La chapelle a fait l'objet en 2019 d'une action de conservation via la restauration de la façade du bas-côté construit au XIV^e/XV^e siècle. Une fouille programmée est engagée sur une partie de l'édifice. Le projet est d'ouvrir au public cet espace et d'en faire un des lieux du futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Hôtel de ville de Libourne [classé le 9 décembre 1908]

Les premières façades de l'hôtel de ville ont été édifiées en 1427.

Situé à l'angle de la place centrale, bordée de couverts, de la bastide d'origine, l'hôtel de ville a été construit entre le XV^e et le XVI^e siècle pour accueillir les assemblées du Maire et des Jurats de la ville. Il se compose d'un haut pignon comportant deux tours qui prennent les noms de tour de l'horloge et tour des archives. Une partie de leur structure date de la première moitié du XVIII^e siècle.



Hôtel de Ville de Libourne en 1865 (photo ancienne)



Couverts de l'Hôtel de Ville

L'agrandissement opéré au XIX^e dans un style néogothique et néorenaissance par les architectes Henri Rapine, Auguste Bontemps et Georges Frances ne laisse deviner que peu de choses de l'immeuble d'origine.

Le hall d'accueil et sa croisée d'ogive, l'escalier d'honneur menant à la galerie du premier étage et aux salles désormais attribuées au conseil municipal et aux mariages sont remarquables. Dans ces dernières, des cheminées en pierre massive, gravées des armes de la ville (un navire au port, les voiles carguées et ferlées) se distinguent. La salle des mariages fait apparaître des poutrelles apparentes, ornées de peinture qui côtoient des marmousets taillés dans le bois. Le musée, labellisé « musée de France », est installé dans les salles du second étage.



L'office de tourisme a été installé dans l'aile droite du bâtiment.

Porte du Port de Libourne [classé le 4 mai 1921 et le 26 avril 1935] (Tour du Grand Port, porte du Port et Tour du Guet)



C'est en 1280 que le roi d'Angleterre Edouard 1^{er} formule la volonté d'entourer la ville de muraille. Il confie cette mission au sénéchal d'Aquitaine Roger de Leyburn. La muraille, constituée de pierre de taille et de cailloux de lest, sera achevée vers 1341. Sept portes permettent l'accès à l'intérieur de la

bastide. Parmi ces portes, se trouve la tour du Grand Port située face à l'Isle qui sera édifiée

entre 1330 et 1350. La porte contrôlait les entrées et sorties de la ville, face aux coteaux de Fronsac et au niveau de la Confluence.

Le 20 juin 1595, les maires et les jurats successifs deviennent propriétaires des murs de la ville ainsi que des fossés, qui seront détruits et comblés au XVIII^e siècle. Seul vestige restant de ces entrées, l'actuelle Porte du Grand Port, constituée de deux tours est située quai Souchet, face au ponton de plaisance et de promenades.

Cette porte est communément dénommée « Le Grand Portail de la mer » dans les documents anciens. Elle est encadrée par deux tours semi-circulaires ; la tour Richard et la Tour Barrée. La Tour Richard doit son nom au fils du Prince de Galles et Jeanne de Kent, Richard de Bordeaux.



Sur le plan architectural, la porte du Grand Port se présente « comme un long couloir en berceau brisé, autrefois muni d'une herse et d'autres moyens de défense. Ce couloir est compris entre deux tours semi-circulaires. Au rez-de-chaussée, les tours dépourvues de meurtrières abritent un magasin voûté en berceau brisé à l'origine, dans lequel on pénètre par une

porte en plein cintre ouvrant du côté de la ville. La paroi extérieure est formée de trois pans coupés. Le premier étage, percé de meurtrières droites sans pattes donne accès aux courtines par l'intermédiaire de petites portes en plein cintre. Les fenêtres tournées vers la ville sont géminées et recouvertes d'un linteau droit. Pendant deux siècles la Tour Richard resta dans son aspect primitif, découverte et créneaux apparents.



La Tour du Port a fait l'objet en 2019 d'un relevé 3 D par drone et laser, en partenariat avec la DRAC, intérieur et extérieur, afin de pouvoir mieux appréhender ses possibilités de restauration.

Maison Belliquet [classée le 7 décembre 1936]
tourelle d'escalier

L'hôtel Belliquet a été édifié au XV^e siècle et porte le nom de son propriétaire du XVII^e siècle.



Ce pavillon qui renferme un escalier est tout ce qui reste d'une grande maison du XV^e siècle qui dépendait alors du domaine du roi. En 1650, le cardinal Mazarin y séjourna lors de son passage dans la ville, accompagnant le roi, Anne d'Autriche et toute la cour. En 1659, en route pour Saint-Jean-de-Luz où il devait négocier le mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, le cardinal y séjourna à nouveau. En 1712, la plus grande partie des bâtiments anciens fut démolie, à droite et à gauche de la tourelle, pour élever les deux maisons actuelles. La tour d'escalier est flanquée, à sa partie supérieure, d'une tourelle d'accès aux étages. La porte sur la rue, avec son vantail et l'oculus qui le surmonte, remonte à la fin du XVII^e siècle. A l'intérieur, l'escalier à vis est couronné d'une voûte d'arête sur plan hexagonal dont la clef sculptée contient un écusson.

La maison est nommée du nom des occupants du XVI^e siècle. Les membres furent des bourgeois importants de la ville. Jean de Belliquet fut maire en 1653. Etienne Belliquet fut maire en 1665.

La maison Belliquet fait aujourd'hui l'objet d'une restauration accompagnée par les dispositifs de subvention mis en place par la Ville et la Communauté d'agglomération du Libournais.

Château de Sales [Inscrit le 19 décembre 1996]

Inscrit en totalité, façades et toitures des communs de l'avant cour, allée d'accès, pièces d'eau et jardins en partie à Libourne et autre partie à La Lande de Pomerol.

Depuis le XVI^e siècle, le château de Sales est transmis de génération en génération majoritairement par les femmes, expliquant le changement de nom. Depuis 1578, quatre familles se sont succédées ; les Sauvanelle, les Desaignes, les de Laage et les Lambert. Historiquement, la famille Sauvanelle occupait des fonctions politiques au sein de la ville de Libourne, notamment aux postes de maire ou jurats. Au cours de la deuxième moitié du XVI^e



siècle, la famille Sauvanelle s'installa sur les terres correspondant à l'actuel Château de Sales. En 1602, l'exploitation viticole, dont la gestion est entre les mains des frères Sauvanelle, est florissante. Surnommés « les Seigneurs de Sales », les propriétaires se lancent dans l'exportation de vin blanc et de vin rouge en direction de l'Espagne. Actuellement les héritiers Lambert et leurs enfants en sont les propriétaires. Le domaine s'étend sur 90 hectares et

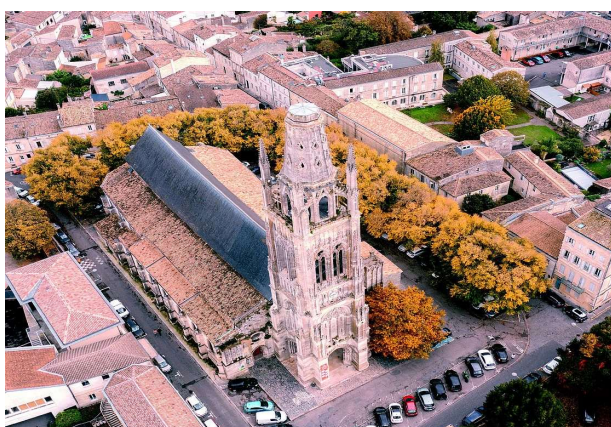
comporte une cinquantaine d'hectares de vignes. Il s'agit du vignoble le plus important de l'AOC Pomerol.



Le château fut construit en 1643 et prend tout d'abord l'allure d'une maison forte. Au milieu du XVII^e siècle, des aménagements sont faits afin de lui donner l'apparence d'une chartreuse. Les façades de la cour l'ornent d'un dôme à l'impériale. Le style maniériste est de mise et des ornements via des girouettes, des glyphes ou encore des oves. Au XVIII^e siècle un parc mettant en valeur le château se dessine par la présence de bois, de jardins à l'anglaise, de potagers et de vergers mais également grâce à un miroir d'eau qui permet à la façade de se refléter.

Eglise Saint Jean-Baptiste de Libourne [inscrite le 9 mai 1997]

Eglise du XIV^e siècle, reconstruite à l'exception du chœur, au milieu du XIX^e siècle (de 1835 à 1855), dans le style néo-gothique. Décor exécuté par Jabouin à la fin du XIX^e siècle.



La restauration importante dont l'église a fait l'objet à partir de 1837, dont l'ajout du clocher que nous connaissons aujourd'hui, pourrait laisser croire que l'église n'a que deux siècles. En réalité, la présence d'une chapelle, Saint-Jehan de Fozera, est attestée dans des écrits du XI^e siècle. Le bourg de Fozera n'avait pas encore la forme quadrillée et la densité de la bastide actuelle mais constituait déjà un pôle d'activité et de commerces.

Ce sont donc au minimum huit siècles de l'histoire de Libourne qui ont composé l'édifice aujourd'hui connu sous le nom d'église Saint-Jean Baptiste. Un clocher apparaît à l'ouest au XII^e siècle. Au XIV^e siècle les bas-côtés sont construits ainsi qu'un chevet à l'est. Des travaux d'entretiens sont encore attestés aux XVI^e et XVIII^e siècles. Au XIX^e, de sévères dégradations aboutissent à un projet de restauration globale de style néogothique. Alors, les sacristies entourant l'abside apparaissent, ainsi que les voûtes (remplaçant les plafonds en lambris) et le nouveau clocher (l'ancien ayant été endommagé en 1427 par un tremblement de terre). L'église sera passée de 20 m de long sur 7 de large à plus de 50 m sur 30 m.

En 1997, l'édifice et son décor intérieur, exécuté notamment par Bernard Jabouin, sculpteur ornemaniste, à la fin du XIX^e, sont inscrits sur la liste nationale des Monuments Historiques à protéger.

L'église est aujourd'hui composée d'éléments d'histoire qui méritent qu'on la protège et qu'on la découvre.

- les trois dernières travées et le chœur, datant du XIV^e siècle, avec des reprises du XVI^e et XVIII^e ;
- les anciens fonds baptismaux de la fin du XVIII^e siècle, devenus logement de concierge le siècle suivant.
- les nefs construites en 1838 jusqu'à la sixième travée incluse en partant de l'entrée ;
- le clocher et sa flèche, achevés en 1859 (les deux côtés de la flèche relevant d'un projet de frontispice inachevé de 1839)

L'édifice, témoin architectural de l'histoire de Libourne, est également un marqueur de son paysage. Visible dans plusieurs perspectives, sa flèche qui culmine à 70 m de haut marque en particulier l'arrivée sur les quais depuis le pont de Bordeaux. C'est pourquoi la Ville de Libourne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Nouvelle Aquitaine, la paroisse et l'association des Amis de Saint-Jean Baptiste de Libourne se mobilisent pour le restaurer et le mettre en valeur. Un budget global de 12 M€ sera consacré à cette rénovation d'une des places majeures du centre-ville (réseaux, voiries, paysage) et de son église (intérieur-extérieur).



Les travaux vont démarrer par l'extérieur. La flèche démontée sur 13 mètres est aujourd'hui stockée. Des études préalables fines sont nécessaires pour trouver les bonnes réponses techniques à cette restauration qui va concerner tous les pans de l'édifice. Dans un an, les travaux auront démarré pour s'achever en 2025 après 34 mois de mise en œuvre par des entreprises spécialisées. La place Saint-Jean va aussi entamer sa mue avec plusieurs objectifs : accompagner la mise en valeur et l'accès au monument, protéger son patrimoine arboré d'ormes, améliorer la sécurité et le confort des déplacements piétons et cyclistes, diminuer la prégnance du stationnement automobile au profit des autres usages de la place. L'année 2023 sera consacrée à la réalisation de ces travaux d'aménagement.



Strate classique et néoclassique

Château du Pintey [inscrit le 28 août 1974]

Façades et toitures, portail d'entrée, pièce intérieure avec lambris et cheminée, pigeonnier

Le nom du château semble être en lien avec le moulin initialement bâti au XVII^e siècle au niveau de la Barbane. La construction du château serait datée de la fin du XVII^e siècle. En 1758, le domaine du Pintey était considéré comme une des trois maisons nobles.

En 1805, le propriétaire était Monsieur François Dufaure, avocat.

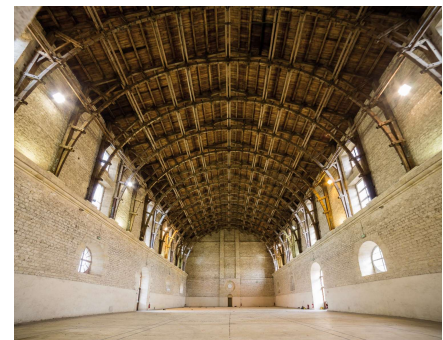


A l'origine, le château est davantage une maison de campagne. De chaque côté d'un corps central souligné par un fronton triangulaire, se développent deux ailes contenant chacune deux salles desservies côté est par un couloir voûté d'arêtes. Les communs sont établis perpendiculairement au château.

Caserne Lamarque [inscrit le 7 mars 2013]

L'ancienne école en totalité (grille d'entrée, pavillons d'entrée et bâtiments latéraux, l'aile est dite des Soldats, l'aile ouest et le manège, le pavillon des officiers et la cour intérieure

Les casernes de Libourne ont joué un rôle précurseur dans l'essor du style néo-classique qui se développa dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Cet ensemble est constitué de trois bâtiments rectangulaires, construits de 1766 à 1820 autour d'une cour précédée de deux pavillons carrés entourés d'une grille. Bien que certains intérieurs aient été remaniés, de nombreux éléments dignes d'intérêt ont été préservés, notamment l'escalier monumental du pavillon des officiers ainsi que la charpente du manège.



State industrielle

Synagogue [inscrite le 1^{er} septembre 1995]



La communauté juive de Libourne qui comptait 77 membres en 1846 obtint l'année suivante l'autorisation, par ordonnance royale, de faire construire cette synagogue, conçue sur des canons néo-classiques, sur les dessins de Gautier. Elle resta fermée 50 ans, au cours de la première moitié du XX^e siècle. L'arrivée des juifs d'Afrique du Nord dans les années 1960 permit de rouvrir l'édifice de 1847 en le réaménageant partiellement.

Sont inscrits ses façades et toitures, la cour intérieure et le passage couvert qui y mène.

Strate moderne

Le monument aux morts [inscrit le 21 octobre 2014]



Le monument, inauguré en 1926, est l'œuvre du sculpteur Henri-Jean Moreau. Il est composé d'un socle en pierre en forme de cénotaphe. Une frise de bas-reliefs en bronze, représentant un défilé de troupes, est gravée sur le haut du socle. Un groupe sculpté en bronze surmonte l'ensemble. Il représente une Victoire ailée couronnant un soldat blessé allongé à ses pieds. Celui-ci est soutenu par une femme symbolisant la France ou la République.

2. Les objets mobiliers et décors

2.1. Saint-Jean Baptiste

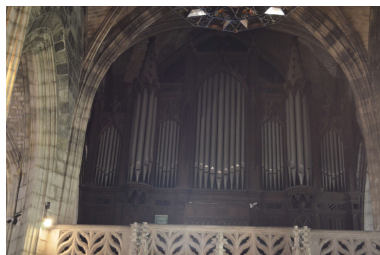
Libourne possède un seul élément de mobilier repéré à l'inventaire des Monuments historiques, il s'agit de l'autel majeur de l'église Saint-Jean Baptiste.

Autel majeur de l'Eglise Saint Jean [inscrit le 31 juillet 2015]

Cet autel est inscrit au titre d'objet. Il a été réalisé en 1878 par la Société de pantographie voltaïque d'Ercuis en Picardie. Il est en métal doré et argenté avec des incrustations d'émaux.



Les grandes orgues de l'église Saint-Jean (1858)



Un premier instrument a été construit en 1840 par le facteur bordelais Henri pour la paroisse de Libourne sur la tribune du fond de l'église. Ce dernier sera remplacé car manquant de puissance et entreposé à Saint-Eloi de Bordeaux jusqu'en 1866. Cet orgue est classé le 5 septembre 1991 et se situe désormais à Montfort.

Un nouvel instrument est fourni par les facteurs bordelais Wenner et Götty qui est aujourd'hui visible dans l'église. Ces orgues de 36 jeux sont répartis sur trois claviers et un pédalier. Il comporte près de 2 000 tuyaux. Il a été converti en transmission pneumatique et réparé en 1950 par le facteur d'orgues Beuchet-Debierre de Nantes. Trois jeux furent alors ajoutés.

Les chapelles de Saint-Jean et La sainte Epine

Bien que non classés, les décors intérieurs des chapelles de l'église sont notables et sont restaurés progressivement avec l'aide de l'association des Amis de Saint-Jean (chapelle saint Antoine-de-Padoue, chapelle sainte Jeanne d'Arc auparavant consacrée aux âmes du purgatoire, ...). L'une de ses chapelles accueille désormais la Sainte-Epine qui serait l'une des épines de la couronne du Christ offerte à Charlemagne par le sultan Haroun Al Rachid, grand calife de Bagdad, autour de l'an 800.

« En 769, Charlemagne construisait une forteresse sur le tertre de Fronsac. En remerciement de l'accueil qu'elle lui fit pendant la construction, il remit à la bourgade de Condatis (devenue Libourne) une épine de la couronne que le Christ avait sur la tête lors de sa Passion. Cette épine fut confiée à la garde de la confrérie Saint-Clair qui avait son centre d'activité en l'église Saint-Thomas, aujourd'hui disparue. En 1609 elle fut transférée en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste. Elle est présentée dans un reliquaire en argent. La Sainte-Épine de Libourne fut plusieurs fois authentifiée, dont la dernière fois en 2016.



La chapelle qui lui est dédiée, très colorée et richement décorée, n'a été aménagée sous sa forme actuelle qu'entre 1885 et 1892. Elle a été restaurée en 2013 grâce aux Amis de St Jean. »
Site internet des Amis de Saint-Jean

Les blasons et phylactères sur les murs de la chapelle, font mémoire de l'histoire de la Sainte-Épine à Libourne. Le vitrail situé au pied de l'autel cache une relique non authentifiée de saint Clair.

La Sainte-Épine reste très honorée à Libourne. Elle est présentée plusieurs fois par an, lors de fêtes religieuses. Une vitrine permet sa mise en valeur.

Le mobilier de Saint Jean conservé au musée des Beaux-Arts de Libourne



Plusieurs éléments de mobilier issus de cette église ont été transférés au musée des Beaux-Arts de Libourne.

Le duc Decazes, né en 1780 à Saint-Martin-de-Laye, à 15 km de Libourne, devenu ministre de l'Intérieur et favori du roi Louis XVIII dès 1815, fit envoyer à Libourne des œuvres majeures issues des collections de l'Etat, conservées au musée du Louvre.

Parmi les tous premiers tableaux envoyés à l'église Saint-Jean Baptiste de Libourne, on compte, dès 1818, La Pentecôte peinte par Nicolas de Platemontagne à la fin du XVII^e siècle (œuvre classée monument historique) qui sera ensuite transférée au musée des Beaux-Arts en 1980 ; Saint François de Sales remettant à Jeanne de Chantal les règles de l'ordre de la Visitation peint par Joseph-Benoît Suvée (1743-1807), toujours présent dans l'église. En 1819, l'Etat dépose à l'église Le Christ chassant les marchands du temple peint vers 1610-1615 par Bartolomeo Manfredi, qui sera ensuite transféré au musée de Libourne en 1987. Cette toile

n'est aujourd'hui plus un dépôt puisque l'Etat a transféré en 2019 la propriété de l'œuvre à la Ville de Libourne et donc à l'inventaire des collections du musée.

Enfin, une sculpture en albâtre représentant Saint Jean-Baptiste, datant du XV^e siècle, avait été trouvée lors des travaux de reconstruction de l'église en 1845, « sous un vieil autel en pierre dans les anciens fonds baptismaux de l'église, placés alors dans la dernière travée ouest du petit bas-côté gauche ou nord » (Raymond Guinaudie, Histoire de Libourne, tome premier, deuxième édition, 1876, p. 394). Elle fut donnée au musée par Raymond Guinodie en 1845. Quelque peu oubliée, elle fut retrouvée dans les années 2000 et restaurée en 2010, afin de la présenter dans les collections permanentes du musée.



Bartolomeo Manfredi, *Le Christ chassant les marchands du temple*, vers 1610-1615, huile sur toile, 167 x 244 cm, inv. 2019.1.22 et Nicolas de Platemontagne, *La Pentecôte*, fin du XVII^e siècle, huile sur toile, 326,5 x 228,5 cm, inv. D.818.1.1

2.2. Le Musée des Beaux-Arts de Libourne

Installé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville bâti au XV^e siècle et agrandi au début du XX^e siècle, le musée a été créé en 1818 par la volonté du duc Elie Decazes (1780-1860), alors ministre de l'Intérieur du roi Louis XVIII. Originaire de la région puisqu'il naquit à Saint-Martin-de-Laye, le duc Decazes fit envoyer à Libourne des œuvres majeures issues des collections de l'Etat, conservées au musée du Louvre. Le fonds s'est, ensuite, considérablement enrichi par des achats, dons et legs, ainsi que par le dépôt, en 1952, d'une soixantaine d'œuvres de la Ville de Créon, issues du legs Bertal.

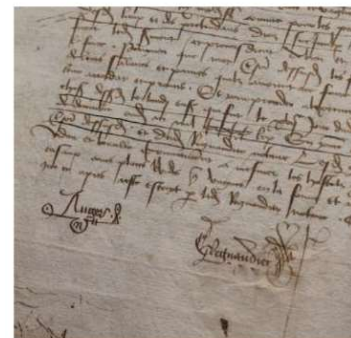


Le visiteur peut aujourd'hui apprécier des œuvres retraçant l'histoire de l'art du XIV^e au XX^e siècle : école siennoise et florentine des XIV^e et XV^e siècles, école du Nord (Cranach l'Ancien (1473-1553), Jan van der Straet (1523-1605), Jordaens (1593-1678), Renaissance italienne, école caravagesque avec une œuvre majeure de Bartolomeo Manfredi (1582-1622), œuvres du XVIII^e siècle (Jean-Baptiste Santerre, Servandoni, Lagrenée, Falconet, Pajou), œuvres du XIX^e siècle académiques (Benjamin de Rolland, Pierre-Nolasque Bergeret, Pierre-Roch Vigneron) ou impressionnistes (Henry Moret), œuvres du début du XX^e siècle (Rodin, Raoul Dufy, Foujita, Kisling, Rubens).

Le musée présente également des œuvres d'artistes libournais tels que René Princeteau (1844-1914), ami et maître de Toulouse-Lautrec, Théophile Lacaze (1799-1846), peintre romantique influencé par Delacroix, et Alphonse Giboin (1828-1921), créateur de somptueux verres émaillés. Le musée conserve enfin dans ses réserves de très belles collections d'arts graphiques et ethnographiques, qui feront l'objet de futurs accrochages ou expositions. Deux mille cinq cent plaques de verre photographiques réalisées par le photographe libournais Henry Guillier (1847-1912) complètent ce fonds très riche.

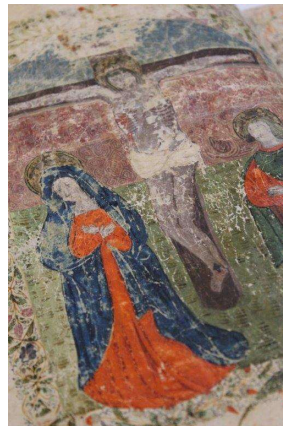
2.3. Le fonds des archives municipales

Mémoire de notre bastide, les archives conservent le témoignage de l'évolution de la ville, de ses quartiers et de la vie quotidienne de ses habitants. Son histoire se confond avec celle de l'administration communale. Libourne se dote dès sa création au XIII^e siècle, d'une administration municipale : la Jurade. Si divers événements historiques (Fronde, incendies, Révolution française...) ont malheureusement entraîné la destruction de nombreux documents et laissent aujourd'hui pour certaines périodes une collection lacunaire, il est toutefois possible d'admirer un magnifique cartulaire



enluminé connu des Libournais comme le "Livre velu". Il garde le souvenir des nombreuses chartes et privilèges octroyés par les rois d'Angleterre puis de France.

Avec la création au XV^e siècle, de la « maison commune », les archives prennent progressivement place dans la tour éponyme de l'Hôtel de ville, rue Jules Ferry. Dès le XVII^e siècle, les municipalités successives s'inquiètent de la conservation de leurs documents et les premiers inventaires sont même réalisés durant cette période.



Actuellement situé rue Etienne Sabatié, le service des archives est considéré comme un établissement administratif et scientifique, placé sous l'autorité du maire. Il a pour mission de collecter, classer, conserver et mettre en valeur le patrimoine écrit de la commune, en suivant la réglementation élaborée par le ministère de la Culture. A ce titre, les archives libournaises possèdent les trois grandes périodes historiques ainsi que des fonds complémentaires :

- Le fonds ancien (document antérieur à 1790), la plus grande partie des

documents s'étend sur une période allant du XV^e au XVIII^e siècle. Parmi ces archives on peut citer : les registres de délibération de la Jurade, les registres paroissiaux de l'église St-Jean, des dossiers concernant le commerce, l'administration, les comptes, des lettres patentes fixant les privilèges et les relations avec le pouvoir royal.

- Le fonds moderne contient les registres d'état civil, les registres des délibérations et des arrêtés, le cadastre napoléonien et le fonds des 1^{ère} et 2^{nde} guerres mondiales.

- Le fonds contemporain (depuis 1982) qui se compose de tous les documents versés par les différents services de la mairie et s'accroît régulièrement. Le classement n'est pas thématique : il suit l'ordre chronologique des versements (série W).

- Les fonds iconographiques
- Les archives privées
- La bibliothèque historique

Le mobilier archéologique découvert lors des fouilles revient au Musée.

2.4. Le fonds patrimonial de la médiathèque Condorcet

Le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Libourne comprend environ 15 000 documents, repartis sur environ 500 mètres linéaires. On y trouve en grande majorité des livres imprimés (type monographie), mais également de la musique notée (plusieurs liasses de musique en feuilles), une quinzaine de volumes de cartes postales, et quelques volumes de périodiques anciens, dont de la presse grand format. On y retrouve une part importante d'ouvrages d'histoire et de géographie, de textes dramatiques et naturellement de nombreux documents concernant Libourne et sa région. Parmi les pièces les plus remarquables, citons 3

livres provenant de la bibliothèque personnelle de Montaigne, dont 2 portent sa signature, 8 livres portant l'ex-libris de la bibliothèque de Montesquieu, les œuvres complètes de Buffon ou la monumentale description de l'Égypte qui fut donné par le duc Decazes.

2.5. Le fonds de la Société Historique et Archéologique

La Société Historique et archéologique de Libourne fondée le 27 février 1928 se donne pour objet de faciliter la conservation et la connaissance des Antiquités (monuments, objets, documents anciens de toute nature et de toute époque). Elle s'illustre notamment avec l'édition d'une revue parue depuis 1933, la revue historique et archéologique du libournais. Elle a contribué récemment par le prêt de mobiliers à l'exposition : « Libourne : toute une histoire ! ». Son fonds est important mais son inventaire partiel.

3. Le patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel de la Ville de Libourne est surtout représenté par les savoir-faire liés à la dégustation du vin, à l'exploitation de vignes, à sa transformation et à sa conservation. Plusieurs appellations prestigieuses sont présentes sur le territoire : Pomerol, Saint-Emilion, Bordeaux.

Un jumelage avec Puer en Chine permet des échanges réguliers sur les traditions liées à la dégustation du vin et à celle du thé.

4. Actions de connaissance

Les actions de connaissance ont été mises en œuvre à travers plusieurs inventaires ou démarches. Celles-ci seront complétées dans les années à venir.

4.1. L'inventaire de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - 2014

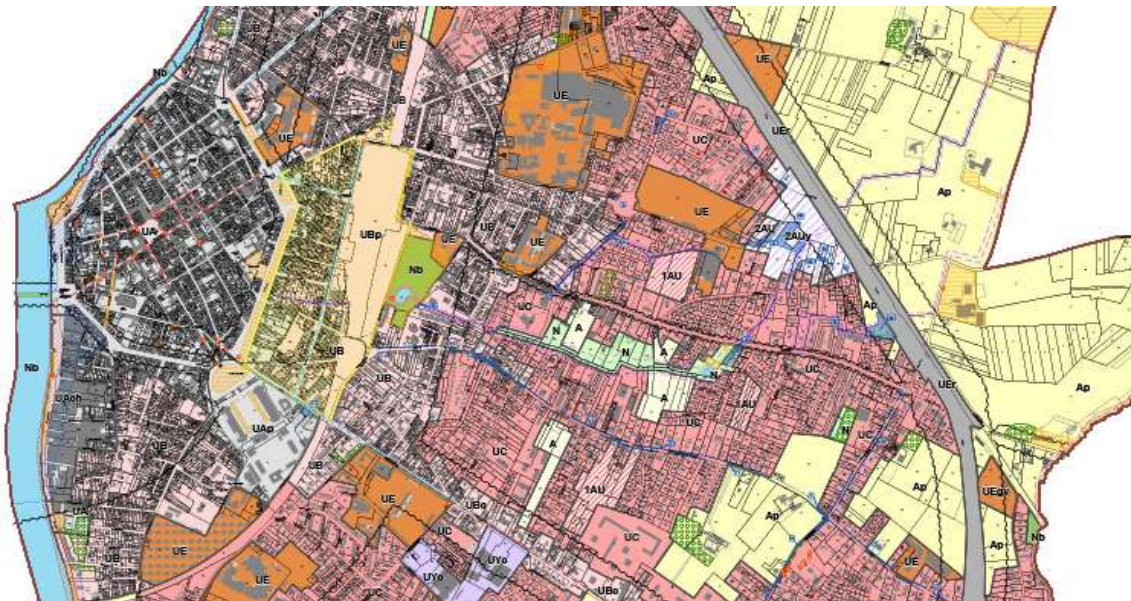
La mise en place d'une AVAP en 2014 a conduit à étudier et sectoriser la commune en fonction des enjeux propres à 5 secteurs : le centre historique, les faubourgs anciens, les entrées de ville, les hameaux et châteaux, et les secteurs naturels de plaine humide.

A l'intérieur de ces secteurs ont été répertoriés les monuments historiques, mais aussi :

- une trentaine d'éléments ou ensembles urbains remarquables identifiés au titre de l'AVAP (châteaux, fontaines, maisons remarquables, moulins, place...), aux qualités urbaines et architecturales à conforter ;
- près d'une centaine de bâtiments remarquables protégés (situés pour plus de la moitié dans l'hypercentre de la bastide) pour lesquels la démolition et le rehaussement sont interdits ;
- des alignements d'échoppes présentant une continuité architecturale forte ;
- les vestiges de l'enceinte médiévale ;
- des secteurs à projet à enjeux forts (caserne Proteau, gare et passerelle).

4.2. Le Plan Local de l'urbanisme - 2016

Le Plan Local d'urbanisme a été révisé en 2016, en concordance avec le projet communal « Libourne 2025-la Confluente ». Le diagnostic territorial, l'aboutissement du Schéma de Cohérence Territoriale et du Programme Local de l'Habitat ont permis d'alimenter la réflexion en cours et de redéfinir plus précisément les objectifs annoncés en 2010, au moment du lancement de la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'urbanisme.

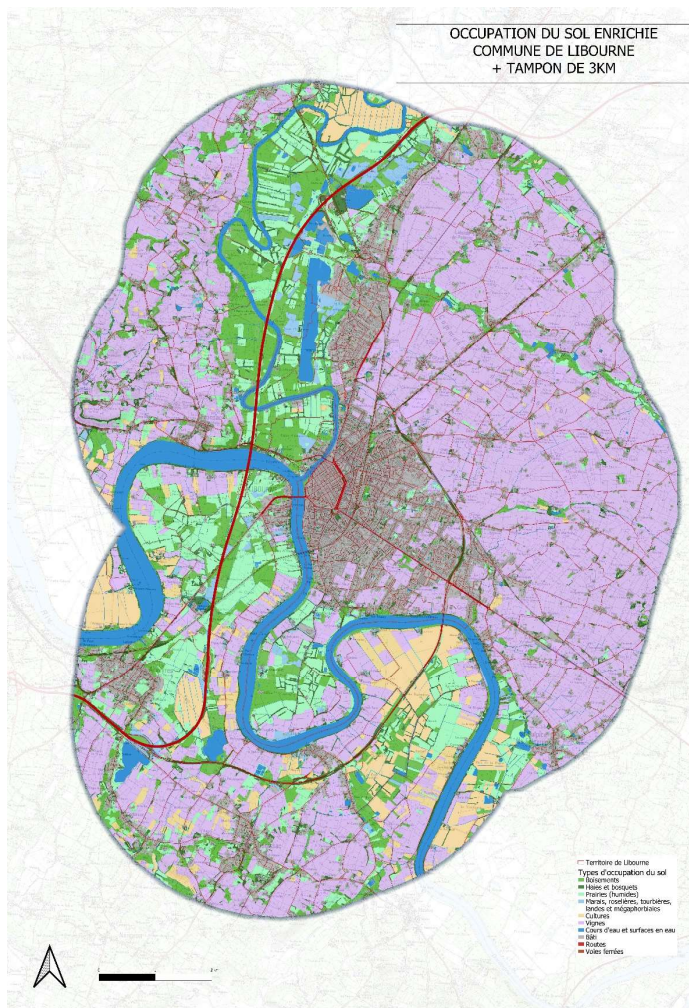


- L'objectif de développement démographique a été précisé par l'annonce d'un taux d'évolution démographique adapté à la nécessaire mise à niveau des équipements communaux (assainissement, réhabilitation d'équipements publics) avec le souhait de passer de 24 000 habitants à 25 000 en dix ans avant d'envisager une croissance plus importante.
- L'objectif concernant les activités agricoles et viticoles a été étoffé en détaillant les moyens pour préserver, valoriser et favoriser ces activités : reversion en zone agricole de la moitié des parcelles vouées à l'agriculture et à la viticulture (alors inscrites en zones urbaines du POS), mais également par la protection du patrimoine remarquable (viticole et arboré) de la commune non pris en compte dans l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.
- L'affirmation du rôle de centralité de Libourne a été précisé par les actions envisagées et les secteurs ciblés (reconversion des casernes accueillant l'ex Ecole des officiers supérieurs de Gendarmerie en un pôle d'activité à fort rayonnement, restructuration des friches urbaines, création d'un pôle multimodal autour des gares SNCF et routières).
- L'objectif de « contenir de préférence le développement aux espaces urbanisés et urbanisables » s'étant décliné par la densification, la reconquête des logements vacants et vétustes, la non consommation des zones agricoles et naturelles et la requalification des délaissés.

Le Projet d'aménagement et de développement durable débattu en 2015, s'est décliné en trois axes : (1) – Affirmer le rôle central de Libourne dans le grand libournais et sur le territoire

métropolitain ; (2) révéler la qualité environnementale et paysagère de libourne (3) œuvrer aux équilibres par la mixité fonctionnelle et les choix territoriaux. Dans ce cadre un inventaire du petit patrimoine bâti et du patrimoine naturel a été réalisé. Des prescriptions de conservation et de mise en valeur ont été émises sur les parcs des châteaux, les jardins d'intérêt, les parcs publics, squares, alignements d'arbres, ripisylves, espaces naturels et arbres remarquables isolés.

4.3. Connaissance du patrimoine naturel communal



La Ville a mis en place en 2020 un **partenariat étude-recherche sur 3 ans avec le Centre d'études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema) : Plan nature en ville**. Ce partenariat articule recherches et expérimentations opérationnelles. En matière de connaissance il permet de mieux connaître les trames bleues et vertes de la commune, d'en identifier les continuités et discontinuités, il s'attache également à établir une stratégie de plantation en fonction d'une connaissance accrue du milieu et des plantes en capacité de se développer sur la ville au regard du réchauffement climatique. Il identifie à travers un panel de plus de 150 arbres et arbustes, le service rendu par ceux-ci et la possibilité de renforcer demain leur présence dans le cadre d'une stratégie paysagère globale de plantation en milieu urbain (lutte contre les îlots de chaleur associée à un principe de désimperméabilisation) et en milieu naturel.

Ce travail vient préciser le recensement fait dans le cadre du PLU de protection du patrimoine naturel et végétal au titre de l'article L 151.23 du Code de l'Urbanisme. On peut aussi souligner la forte volonté de verdissement de la ville qui a fait planté près de 3800 arbres et 19 00 végétaux de strates basses depuis 2020 (écoles, espaces publics, cimetière, au Dagueys, nouveau verger et reboisement de 4 ha,...), dans une démarche de biodiversité articulée aux études du Cerema.

4.4. Inventaire des objets mobiliers du Musée

Le musée possède actuellement 4 237 items inscrits à son inventaire dont :

- 380 peintures
- 131 sculptures
- 435 dessins
- 109 estampes
- 2 567 plaques de verre photographiques
- 21 photographies papier
- 482 objets ethnographiques (dont 248 d'Afrique, 94 d'Océanie ; 14 d'Asie ; 1 d'Amérique 1 ; 8 d'Europe 8 ; et 117 encore non identifiés).
- 64 objets archéologiques
- 4 objets mobiliers (2 cloches en bronze des XIII^e et XIV^e ; 1 cloche de 1822 ; 1 cloche de 1837)

4.5. Inventaire du fonds archéologique détenu par la Société Historique et Archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne

La société historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne créée à Libourne en décembre 1932, la S.H.A.L., a succédé à la Société d'études préhistoriques fondée en 1928. Ce groupe de personnes s'illustre à son origine par la découverte de la station magdalénienne de Saint-Germain-La-Rivière, d'importance internationale. Le champ d'action de la S.H.A.L. s'est ensuite élargi à l'histoire et à l'archéologie. Une partie des collections de l'association est placée au Musée Robin en 1953. Des pièces de la Préhistoire, de l'époque Gallo-romaine et les témoignages de la vie passée à Libourne sont aujourd'hui entreposées et parfois mélangées aux collections du musée. Un réel travail d'inventaire s'impose.

La Ville et la DRAC réfléchissent dans les années à venir de conduire un travail d'expertise sur les fonds détenus dans la Maison Robin appartenant au Musée et à la SHAL. La DRAC a été saisie en 2019.

4.6. Fonds patrimonial ancien de la médiathèque

Au cours de l'année 2022 est prévu le démarrage d'un chantier important : le signalement détaillé du fonds, avec pour objectif principal que chaque volume dispose d'une description aussi précise que possible dans le catalogue de la médiathèque de Libourne ainsi que dans les catalogues nationaux (base Patrimoine du catalogue collectif de France notamment). Les étapes suivantes seraient un travail approfondi sur l'amélioration de la conservation du fonds (conservation préventive, plan d'urgence) puis la formalisation d'une stratégie autour de l'usage de ce fonds. Ceci afin de déterminer notamment des modalités de consultation sur place, des choix de numérisation et des actions régulières de valorisation auprès du grand public. Concernant la valorisation, des actions sont déjà menées, en particulier lors des journées du patrimoine au cours desquelles des expositions et des visites du fonds ancien sont organisées.

4.7. Inventaire réalisé avec l'appui du Service régional de l'Inventaire

La Ville envisage de recruter, avec l'aide du service régional de l'inventaire et avec son appui scientifique, un chargé d'études capable de réaliser un inventaire architectural afin de renforcer la connaissance du patrimoine de la ville ancienne au-delà des premiers repérages de l'AVAP.

Le chargé de mission devra réaliser cet inventaire topographique du patrimoine architectural de la ville de Libourne, sous la responsabilité administrative de la commune de Libourne, au sein de la direction stratégie urbaine et rayonnement patrimonial, et sous la conduite scientifique et méthodologique du service régional du patrimoine et de l'Inventaire de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le chargé de mission sera amené également à apporter son expertise dans le cadre du repérage des éléments patrimoniaux lors des transformations de l'actuel site patrimonial remarquable et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

4.8. Fouilles archéologiques

Depuis quelques années, au regard des transformations urbaines engagées sur l'espace public, un travail amont a été mené avec le Service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Des prescriptions archéologiques ont donc été réalisées préalablement à leurs réalisations.

Une systématisation des diagnostics préventifs est aujourd'hui mise en place. Cela a été le cas tout récemment pour la place Joffre, la place Saint-Jean et le site des casernes.

Ces derniers nous ont livrés quelques éléments afin de mieux appréhender l'histoire de la bastide et de ses faubourgs :

- 2011 : **rue Président Carnot** – Projet de construction de logements ;
- 2011 : **rue Lamothe** - Sondages réalisés dans le jardin de l'ancien presbytère Saint-Jean ;
- 2016 : Rue Jean Jaurès - Projet de restructuration de l'école du centre Jean Jaurès en école maternelle ;
- 2017 : **avenue Louis Didier** - Création d'un lotissement au Sud de Libourne ;
- 2018 : **place Saint-Jean** - Construction de nouveaux espaces pédagogiques dans le lycée privé Montesquieu ;
- 2020 : **place Joffre**, Square du XV^e Dragon - Initialement prévu pour des travaux d'assainissement, les sondages ont été maintenus dans le cadre du futur réaménagement du square du XV^e régiment de Dragon ;



- 2020 : **place Saint-Jean** – Projet d'aménagement de l'église St Jean-Baptiste. Ce diagnostic préalable a livré des vestiges significatifs, qui sont essentiellement des niveaux de sépultures datant des périodes médiévales et modernes. A l'issue de ces résultats, une opération de fouille préventive sera réalisée en 2022 durant les travaux d'assainissement de la place ;
- 2022 : **casernes Lamarque et Proteau** – Un diagnostic anticipé a été réalisé par l'INRAP en février sur le site de l'ESOG en vue de sa reconversion. Le rapport sera disponible à la fin du premier semestre.

En parallèle de ces diagnostics préventifs ou préalables, des fouilles programmées sont aussi menées depuis 2019 sur la commune :

- Ancienne **chapelle du couvent des Cordeliers** – Cette opération intervient dans un contexte propice à la redécouverte de cet édifice. Inscrite au titre des Monuments historiques en 1984, la chapelle des Cordeliers ne conserve que deux travées de son plan initial. Les premières données archéologiques (des poches de restes osseux humains déconnectés associés à ce qui pourrait être les restes du pavage...) attestent de la présence d'un niveau sommital fortement perturbé mais laissent aussi présager que ce niveau pourrait sceller une stratigraphie encore en place. Les prochaines fouilles devraient ainsi permettre de déboucher sur une problématique plus complexe à l'échelle de la bastide car les occupations médiévales et antérieures sont très peu documentées.
- **Palus de Condat - Chemin du Roy** - Cette fouilles programmée avec prospection géophysique et terrestre a livré des anciennes maçonneries et de la céramique pouvant datées d'après les premières observations du I^{er} et II^e siècle ap. J-C. De nombreuses questions se posent encore sur les périodes antérieures à la construction de la bastide et particulièrement sur cette occupation gallo-romaine. Ces premières observations doivent se prolonger en 2021-2022 par une campagne de prospection au sol dans les parcelles situées sur la Palus de Condat. Les résultats devraient permettre de mieux appréhender la chronologie des occupations de cette terrasse alluviale de la Dordogne.

5.Actions de restauration et de réhabilitation

Le projet urbain « Libourne2025-La Confluence », inscrit dans le plan Local d'Urbanisme sous forme de projet d'aménagement et de développement durable, affiche un objectif consistant à « **valoriser les paysages urbains et le patrimoine remarquable par une attention conjointe sur le bâti et les espaces publics** ».

Dès 2015 un **important programme de restauration des espaces publics** a été lancé au centre-ville, autour de la bastide du XIII^e et de ses abords :



- la place centrale de la bastide ancienne, **place Abel Surchamp** ; et deux axes commerçants menant aux quais (rue Jules Ferry, rue Fonneuve) ont été aménagés en « zone de rencontre » avec une reprise intégrale des réseaux, du gabarit et du traitement des voiries, dégagant des espaces piétons plus généreux en pied de façade, aménageant des perspectives, diminuant la présence jusque-là prégnante du stationnement ;

- **les quais (du Priourat, d'Amade, des Salinières, de Isle)**, ont été aménagés sur 1,2 km par l'agence de paysagistes TER. La voirie passant sous le pont de Bordeaux a été rendue aux piétons. Des gradins et une place centrale à la confluence de l'Isle et de la Dordogne ont remplacé les espaces de stationnement. Des plantations ont accompagné une promenade piétonne et cycliste aménagée sur l'ensemble du quai. Un accueil des bateaux de croisiéristes a été organisé par le Port de Libourne-Saint-Emilion au ponton « Roger de Leyburn » puis avec la construction d'un nouveau ponton sur les rives d'Arveyres « Jeanne d'Albret ». La réception de bateaux promenade et de bateau de plaisance a pu être organisée par la livraison du « ponton des deux tours » et de son belvédère. Trois espaces de restauration nouveaux ont été prévus pour animer le quai dans sa partie centrale.



- **la place Princeteau**, (place à Programme de la fin du XVIII^e-deb. XIX^e), a été aménagée par l'Atelier de paysagistes Rouge Bordeaux, et l'installation en son centre d'une statue-fontaine, œuvre H2O de l'artiste Yoann Pénard.



- L'aménagement de l'entrée du centre-ville et du site des casernes. Des études de maîtrise d'œuvre ont été menées par l'Atelier Ville et Paysages pour transformer le **Square du XV^e Dragon et de la place Joffre, le début des allées de Tourny**, avec le confortement et l'extension de l'arboretum d'origine.
- La **campagne de restauration de façade** (ravalement et menuiseries) lancée avec la mise en place de l'AVAP a été redynamisée, notamment par des aides plus incitatives en centre-ville (30 %) et une majoration de celles-ci sur les axes ayant bénéficié de travaux d'espaces publics (place centrale, quais et rues aménagées).

L'action se poursuit en 2022 avec la fin des travaux de la **place Joffre**. Les études de maîtrise d'œuvre de la **place Saint-Jean** (agence Architecture, Patrimoine et Paysage et Atelier Ville et Paysages), site d'origine de l'occupation moyenâgeuse lorsque Libourne n'était que le bourg de Fozera, sont lancées. L'aménagement des **berges de l'Isle et de la Dordogne** poursuit la réhabilitation des quais. Un arrêté préfectoral du 9 février 2022 inscrit la commune de Libourne sur la liste des communes autorisées à imposer le **ravalement obligatoire** (dispositions de l'article L-126.2 du code de la construction et de l'habitation). Une étude est en cours pour la mise en place de ce ravalement sur les quais (Runes architecture

Sur les bâtiments,

- Le **couvent des Cordeliers** a été mis hors d'eau et a fait l'objet d'un ravalement de façade, a fait l'objet d'un relevé 3D grâce au partenariat avec la DRAC. Une fouille est actuellement en cours.



- Le **couvent des Récollets**, accueillant la médiathèque, a fait l'objet d'une étude de faisabilité en vue de sa transformation en pôle culturel. La nature des équipements culturels venant conforter le pôle reste à arbitrer.
- La **Tour du Grand Port** a fait l'objet d'un relevé 3D grâce au concours de la DRAC et d'une étude archivistique pour conforter la connaissance du bâtiment.

L'action se poursuit en 2022 avec l'aménagement de l'église **Saint-Jean** avec une restauration de grande ampleur de l'ensemble du bâtiment, extérieur puis intérieur, et l'aménagement de ses abords. Un programmiste sera mandaté en 2022 pour préciser la faisabilité architecturale et budgétaire d'une restauration du **couvent des Cordeliers** en vue d'en faire une salle d'exposition et de conférence au bénéfice **d'un futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine**, s'appuyant sur plusieurs sites. Un diagnostic du bâtiment va être lancé.

6. Actions de valorisation

6.1. Médiation culturelle

- Ateliers d'architecture

Des ateliers ont été organisés en lien avec le service de l'éducation dans le cadre du périscolaire (dispositif RécréAtelier) pour permettre aux enfants des écoles primaires de s'approprier l'histoire et les transformations de leur ville. Une architecte (Natacha Jolivet) a été mobilisée pendant 5 ans chaque mercredi, désormais une guide accompagnatrice de tourisme (Sandrine Boixeda- Le fin mot de l'histoire) lui a succédé.

Des **ateliers Archikids** de découverte de l'architecture continuent en parallèle d'être proposés par l'architecte Natacha Jolivet pendant les vacances scolaires comme une initiation à l'architecture et à l'urbanisme à travers l'étude et la construction d'une maquette des sites en transformation. Le sujet à traiter change tous les deux ans et l'atelier se déroule dans un équipement culturel différent au plus près du site étudié (théâtre, archives, ...) car des visites en extérieur sont conduites (site, chantier, levé).

Les sites étudiés jusque-là ont été la Place Abel Surchamp, les quais, la place Saint Ferdinand, la place Saint-Jean.



- Activités culturelles et pédagogiques aux Archives

Depuis de nombreuses années, le service des archives s'engage dans la communication et la mise en valeur du patrimoine écrit de la bastide auprès du public à travers :

- des ateliers éducatifs qui offrent la possibilité de mettre les élèves, les étudiants et leurs enseignants en contact direct avec les documents originaux et ainsi illustrer les programmes scolaires par une approche concrète de l'histoire ;
- des manifestations locales et nationales (Journée internationale des archives, Forum d'association généalogique...). Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion pour le service des archives de proposer chaque année une exposition qui lie thématique nationale et histoire locale sur deux mois (fin septembre-fin novembre). Celles-ci présentent des documents originaux et variés ainsi qu'en témoignent les différents thèmes abordés ces dernières années : "TOPO s/ Les cartes (2017) ; 14-18 La MÉMOIRE en PARTAGE – La Grande Collecte nous raconte... (2018) ; CARTO'Fil – La carte postale au fil du temps (2019) ; Les ARCHIVES se mettent au VERT – Histoire des parcs et jardins (2020) / SUIVEZ LA GUILDE ! Clair, Maur, Blaise et les autres pour une échappée dans le temps (2020) ; Si l'école m'était contée – Rentrée des classes aux Archives (2021)

- Visites de l'Office de tourisme Intercommunal

L'office de tourisme du Libournais propose des visites guidées de la bastide en matinée et en nocturne aux particuliers, environ une quinzaine par an. Il s'inscrit dans les journées européennes du patrimoine et thématise alors ses interventions en lien avec le thème général des JEP et les évolutions de la ville. En 2021, c'est René Princeteau qui a été mis à l'honneur (cour de l'hôtel Princeteau, musée et tableaux de ce peintre libournais qui a été un maître de Toulouse Lautrec, place Princeteau et sa sculpture H2O). Des visites thématiques sont aussi proposées aux groupes sur demande (histoire générale, commerce du vin, visite gourmande avec dégustation...). Depuis 2018, en lien avec la réactivation du port de Libourne-Saint-Emilion, des croisières-promenades sont mises en place au ponton des Deux-Tours avec à bord une guide conférencière.





L'office du tourisme participe aussi à la fédération des acteurs. Il réunit régulièrement les guides-conférenciers locaux pour mieux appréhender leurs besoins et ceux de leur clientèle. Depuis 1990, a lieu la journée internationale des guides en février, à laquelle s'associe l'association des guides de Nouvelle-Aquitaine. Les guides conférenciers du libournais proposent alors bénévolement des visites flash au jour consacré. Pour les visites spécifiques de scolaire le relais se fait avec des guides-conférenciers spécialisés dans le jeune public.

L'office propose également des supports de visite libre. Il invite à parcourir le circuit mis en place par l'Union des bastides de Gironde et la ville de Libourne à partir des vestiges de la bastide moyenâgeuse. Il distribue une brochure français-anglais « découvrir Libourne », document initié par Gironde Tourisme et complété autour de 5 lieux à découvrir. Il distribue un livret-jeu gratuit « les pistes de Robin », avec des énigmes pouvant mobiliser des enfants de 3 à 15 ans. Un parcours Terra-Aventura de géocaching permet une découverte ludique du patrimoine. En 2020, Libourne était le 7^e parcours le plus fréquenté de Gironde sur 41 disponibles. En 2h sur 3 km, les rues anciennes sont parcourues sur la thématique du commerce, en obligeant les visiteurs à lever les yeux.

- Matinée des nouveaux arrivants



Chaque année la Ville reçoit au mois d'octobre les « nouveaux arrivants », nouveaux installés sur Libourne, pour leur présenter les services municipaux et de l'agglomération sur une matinée. A cette occasion chaque service est représenté et deux visites sont mises en place : une visite projet urbain et patrimoine, une visite de l'office de tourisme histoire et patrimoine. Les visites sont thématiques chaque année en fonction de l'actualité.

6.2. Publications

Libourne s'est lancée dans une politique de publication au bénéfice de divers lecteurs.

- La société savante et le grand public

La Ville a soutenu l'édition en 2021 d'un **numéro spécial de la Société Historique et Archéologique du Libournais** portant sur l'anniversaire des 750 ans de la bastide, de sorte qu'il puisse être diffusé largement.

- Grand Public : libournais et non libournais adulte et enfants

➤ Site Internet onglet Patrimoine

Depuis 2020 est structurée une page Libourne Culturelle est disponible dès l'écran d'accueil. Il mène à l'ensemble des services culturels (théâtre, Fest'arts, médiathèque, conservatoire, école d'arts plastique, jumelages). Un onglet est dédié au service des archives, un autre est dédié au Patrimoine.



➤ RESSOURCES NUMÉRIQUES



Musée des Beaux-Arts

Bénéficiant de l'appellation "Musée de France" par le Ministère de la Culture et de la Communication, le musée des Beaux-Arts de Libourne présente aux...



Archives

Mémoire de notre Bastide, les archives conservent le témoignage de l'évolution de la ville, de ses quartiers et de la vie quotidienne de ses...



Patrimoine

Libourne bénéficie d'un large patrimoine : architectural, urbain, paysager ou immatériel (comme l'exploitation des rivières et des vignes). La Ville...

➤ QUI SOMMES-NOUS ?

➤ EXPLORER LES FONDS

➤ SERVICE ÉDUCATIF

➤ ACTIONS CULTURELLES

➤ NOTRE ACTUALITÉ : EXPOSITIONS, GAZETTE ET INSTAGRAM

➤ LES QUAIS, CARTE POSTALE DE LIBOURNE

➤ LES SITES DU PROJET URBAIN REMONTENT L'HISTOIRE

➤ NOS MONUMENTS HISTORIQUES ET PLUS SI AFFINITÉS

➤ NOS PARTENAIRES

➤ Expositions patrimoniales

La Ville organise en mars-mai 2022 une exposition à la chapelle du Carmel qui balaye l'histoire libournaise à partir d'objets sortis des collections des archives, du musée et de la société historique et archéologique de Libourne. A cette occasion elle édite un **catalogue grand public « Libourne, Tout une histoire ! De l'antiquité à nos jours »** qui a pour objectif d'inciter les lecteurs à mieux connaître l'histoire de Libourne en partant des objets mobiliers présentés mais aussi des espaces qui ont été transformés par le projet urbain. Des créneaux sont dédiés à l'accueil du grand public, d'autres à l'accueil des scolaires.



La mise en œuvre d'expositions liées au patrimoine est amenée à se généraliser au-delà du rendez-vous annuel aux archives.

➤ Instagram

La Ville a lancé en 2021 son instagram : **libournepatrimoines**. Il est animé par le service des archives. Plusieurs rubriques sont alimentées : Libourne se raconte, Libourne se découvre, Libourne se souvient, Libourne se transforme. S'y côtoient transformations actuelles et anciennes de la ville, faits marquants et anecdotes historiques. Les publications se font en lien avec l'actualité nationale et celle du projet de la ville.

➤ Gazette du Patrimoine

La Ville a lancé en 2020 l'édition d'une gazette du patrimoine biannuelle. Celle-ci est distribuée à l'automne (journées européennes du patrimoine) et au printemps (lancement de la saison touristique). Elle est disponible dans les lieux public et accessible sur internet.



- *Les enfants et adolescents*

Un contrat lie la Ville avec la société d'édition Petit à Petit pour **l'édition d'un docu-BD** qui sera distribué aux scolaires de la Ville de Libourne et vendu au grand public. La parution de l'ouvrage est prévue en septembre 2022.

- *Les particuliers et les artisans, les promoteurs immobiliers qui œuvrent à la réhabilitation*

La Ville met en œuvre une convention de partenariat (2020-2023) avec le Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de la Gironde visant à accompagner les opérations de restauration : journées de formation, études préalables, dépliants pédagogiques... Cf. infra partenariat CAUE p 59

L'actualité du projet urbain est diffusée environ tous les deux ans via la participation au **forum des projets urbains** organisé annuellement par le groupe Innovapress. Un guide du projet urbain est édité où figure Libourne. La dernière participation date du 11 mars avec une inclusion dans le **guide des projets urbains du grand ouest**.



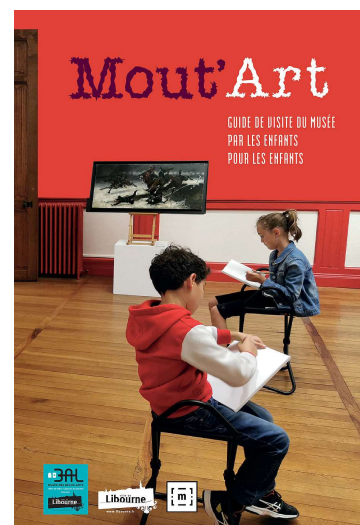
- *Les visiteurs du Musée et de ses expositions*



Malgré quatre mois et demi de fermeture en raison du contexte sanitaire, le Musée des Beaux-Arts a accueilli près de 18 000 visiteurs en 2021. C'est historiquement l'une de ses meilleures fréquentations. L'attention portée à la qualité de l'accueil et des animations proposées lui a permis d'intégrer le Réseau Astre (arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine) et de devenir signataire de la charte Môm'art – Musée joyeux. Cette démarche s'inscrit dans le cadre le

cadre d'une politique active à destination du jeune public, comme l'illustre également le Mout'art, guide des collections réalisé par des enfants, pour les enfants.

S'adressant à tous, le musée est un lieu de vie, de découverte, de rêve, d'inspiration. Mais il développe également de nombreuses activités hors les murs, à l'image de son « médiateur baroudeur » et d'un projet de Muséobus. Enrichissant régulièrement ses collections grâce à des dons et des achats soutenus par la Drac Nouvelle Aquitaine et le FRAM (Fonds régional d'acquisition des musées), il les documente par le biais de catalogues, de conférences et de participation à des travaux de recherche (qui ont notamment permis récemment la réattribution d'un de nos tableaux à Rubens). Sa dynamique et son actualité en font un interlocuteur culturel de choix. Le dernier catalogue en date, publié dans le cadre de l'exposition « Toulouse-Lautrec, la naissance d'un artiste », a été réalisé avec la prestigieuse maison d'édition italienne Silvana Editoriale, spécialisée dans les ouvrages d'art. Ces publications permettent de documenter les collections et d'inscrire le musée dans une démarche scientifique active inhérente à son statut.



II - ARCHITECTURE RÉCENTE ET CONTEMPORAINE

1. Commande publique architecturale

Dans les dernières commandes publiques concernant des bâtiments contemporains on notera : l'extension du **Nouvel Hôpital de Libourne** du cabinet d'architecture Chabanne et Partenaires (concours 2014) – ci-contre- et le **centre aquatique du libournais**, la Calinésie, par Octant Architecture et Action Archi (concours 2016).



Les projets d'architecture publique se sont concentrés ces dernières années sur des réhabilitations. On peut citer notamment la restructuration complète des deux écoles, maternelle et primaire du centre-ville (2017-2019).

2. Architecture remarquable du XX^e siècle



Au titre de l'architecture remarquable du XX^e siècle on notera en centre-ville la présence du lycée d'enseignement général, **lycée Max Linder**, sur les allées Robert Boulin. Cette construction a pris place sur les anciens haras de Libourne avec un programme établi en 1955 pour près de 1300 élèves. Le lycée d'état mixte qui ouvre ses portes en 1959 sera dessiné par Jacques Carlu, architecte des bâtiments civils et des palais nationaux.

En 1995, l'agence des architectes Brochet-Lajus-Pueyo réalise un programme d'extension et de restructuration. Le lycée accueille aujourd'hui 2000 élèves.

« La décoration, dans le cadre du 1% artistique est réalisée entre 1960 et 1962 par des artistes de renommée ayant déjà collaboré avec Carlu sur le projet du Palais de Chaillot. Il s'agit de Charles Barberis (ici céramiste et sculpteur), de Paul Belmondo (sculpteur), de Charles Souverbie (peintre). A ce groupe s'ajoute Jean Dupas, peintre bordelais, auteur notamment des fresques de la Bourse du Travail à Bordeaux et Charles Sahuguet (peintre issu de l'École des Beaux-Arts de Bordeaux). Souverbie, Sahuguet et Dupas décorent ainsi la cantine de grandes peintures, évoquant respectivement les produits de la terre, de la mer et une invitation à la poésie. » service de l'Inventaire, conseil régional de Nouvelle Aquitaine



3.Action de valorisation

La Ville dans le cadre du partenariat avec le CAUE 33 a voulu mis en valeur les architectures contemporaines lors des **journées européennes du patrimoine en 2020**. Ont été successivement visités : l'école maternelle Jean-Jaurès, l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau, le lycée Max Linder, le théâtre du Liburnia.

III.ARTS PLASTIQUES

1.Equipements culturels

1.1. Musée des Beaux-Arts

Le musée des Beaux-Arts de Libourne est né de la volonté du Duc Elie Decazes (1780-1860). A partir de 1818, alors qu'il vient d'être nommé Ministre de l'intérieur par Louis XVIII, il fait envoyer à Libourne des œuvres majeures qui seront les premiers dépôts de l'Etat et le fonds constitutif du musée. Les collections se sont enrichies au XIX^e et XX^e, profitant des donations, legs, achats et dépôts. On y trouve aujourd'hui des œuvres du XIV^e au XX^e siècle. Il bénéficie de l'appellation « Musée de France ».

Il est installé au second étage **de l'hôtel de ville** et bénéficie avec la **chapelle du Carmel** sur les allées d'un espace d'expositions temporaires.

L'histoire de la **création du musée, à l'initiative du duc Decaze**, explique la présence de chefs d'œuvre que le public ne s'attend pas à croiser dans le musée d'une ville de la taille de Libourne. Citons le chef-d'œuvre des collections, le **tableau de Bartolomeo Manfredi**, célèbre élève de Caravage dont les rares œuvres sont présentées dans les musées de Chicago, Dresde, Florence, au Louvre et au musée de Libourne. Le tableau a d'ailleurs été prêté au MET de New-York et fait l'objet d'une demande de prêt de la part du musée des Beaux-Arts de Gand.

Le Projet Scientifique et Culturel est en cours de rédaction suite à l'arrivée d'une nouvelle directrice en mai 2020.

Travail scientifique et le récolement

Conformément au Code du patrimoine, les musées bénéficiant de l'appellation "Musée de France" doivent récoiler leurs collections tous les 10 ans. Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, son état, son marquage, la conformité

de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues.

Le récolement décennal est réalisé par la régisseuse des collections du musée. Elle travaille à partir du logiciel de gestion des collections Actimuséo tant pour la partie base documentaire que base d'inventaire. Le premier récolement décennal ayant été achevé en 2015, un second récolement est en cours de 2016 à 2025. Ce second récolement s'attache plus spécifiquement à l'état sanitaire de la collection : constats d'état, dépoussiérage des œuvres, photographie numérique recto verso, emballage dans du Tyvek ou du papier de soie afin de les protéger de la poussière et de préparer le futur transfert des collections vers une réserve mieux adaptée au stockage des collections.

Entre 2019 et 2021, 1433 œuvres ont été récolées sur une totalité de 4237. Ces 1433 œuvres correspondent à l'ensemble des peintures, sculptures, arts graphiques, objets d'art décoratif et d'archéologie. Il reste à récoler les 2567 plaques photographiques et le dernier pan de la collection d'objets ethnographiques.

Politique d'acquisition et de restauration

Le musée des Beaux-Arts de Libourne mène une politique active en termes d'acquisitions et de restaurations. Il acquiert environ 3 à 4 œuvres par an (achats, dons ou legs) et en fait restaurer entre 2 et 6 par an en fonction des besoins et des budgets.

> Acquisition 2020



Achat d'une œuvre de Michelangelo di Pietro Membrini, Saint Dominique et les Albigeois, XVI^e siècle, huile sur bois, inv. 2020.1.1

> Acquisitions 2021



Don d'une toile de Serge Labégorre par M. André Julian :
L'Hôtel de Ville de Libourne et les arcades de la bastide, peinte entre 1970 et 1980, inv. 2021.1.1

Don de deux œuvres de Louis-Augustin Auguin par M. Gilles Bertrand :

- Dans la lède, côtes du Médoc, étude pour le tableau Dunes de Montalivet du Salon de 1883, 1883, huile sur toile, inv. 2021.2.1

- Les dunes à Montalivet, 1883, dessin à la plume, inv. 2021.2.1



Achat d'une œuvre de René Princeteau, Intérieur de la grange de la ferme de Pontus, fin du XIXe siècle, huile sur toile, inv. 2021.3.1



Restaurations 2020 :

-Georges Dorignac, Canard et perdrix, vers 1920, fusain et rehauts de craie blanche sur papier, 154,8 x 72,4 cm, inv. 2019.3.1

-Georges Dorignac, Pintade, vanneau huppé et canard, vers 1920, fusain et rehauts de craie blanche sur papier, 155,2 x 71,5 cm, inv. 2019.3.2

-René Princeteau, Patrouille de Uhlans surprise par une embuscade de francs-tireurs, 1871-1872, huile sur toile, inv. 2014.2.1.



Restaurations 2021 :

- Théophile Lacaze, Adoration des mages, 1ère moitié du XIXe siècle, gouache et gomme arabique sur papier vélin 61,3 x 48,7 cm, inv. 64.1.2

- René Princeteau, La vue, dessin à l'aquarelle, XIXe siècle, 56 x 45 cm, inv. 37.3.2

- Henri de Toulouse-Lautrec, Au cabaret, XIXe siècle, crayon et aquarelle sur papier, 21 x 15 cm, inv. 2007.2.2



-René Princeteau, Intérieur de la grange de la ferme de Pontus, fin du XIXe siècle, huile sur toile, 92 x 73 cm, inv. 2021.3.1

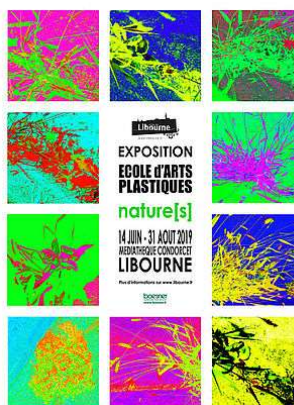
-René Princeteau, Poney à l'écurie, fin du XIXe siècle, huile sur toile, 40,7 x 32,8 cm, inv. 37.1.11

1.2. Ecole d'Arts Plastiques

En 1838, le conseil municipal de Libourne décide de l'ouverture d'une école gratuite de dessin dans les locaux de l'hôtel de ville. Principalement destinée à la classe ouvrière et industrielle. On y enseignera le dessin linéaire et tout ce qui dans le dessin peut intéresser les autres métiers pendant une dizaine d'années, avant que le conseil municipal ne décide sa fermeture. On pourrait donc considérer que l'école de dessin de Libourne a 180 ans ! En réalité c'est en



1982, sous l'impulsion de Robert Matrinchard, alors conservateur du musée de Libourne que l'école actuelle ouvre ses portes. Depuis **200 élèves sont accompagnés par 4 enseignants**. Elle a pris place à la fin des années quatre-vingt-dix dans un immeuble de la bastide au 37 rue Waldeck-Rousseau, à côté du conservatoire municipal Henri Sauguet et de ses 400 apprentis musiciens. Les enfants y sont accueillis à partir de 7 ans, il existe aussi des cours pour adultes. Chaque année l'école présente ses travaux lors d'une exposition en juin. Elle participe au parcours d'éducation artistique de la Cali par des actions menées en commun avec le musée des Beaux-Arts et les archives. Enfin, l'école s'est saisie chaque année de thèmes en lien avec le projet urbain : l'art dans l'espace public, la nature etc.



2.1% artistique et commande publique

Dans le cadre du projet urbain « Libourne 2025-la Confluente » et du réenchantement des quartiers de la ville de Libourne, La Ville développe depuis 2021 un nouveau projet de déploiement d'œuvres pérennes dans l'espace public. A l'instar de son festival d'arts de la rue Fest'arts et avec la volonté de faire en sorte que les libournais côtoient régulièrement des œuvres dans leur vie quotidienne, la ville engage ainsi un projet de parcours d'œuvres intitulé « **A ciel ouvert** », conçue à terme comme un musée à ciel ouvert.



Ce parcours pourra être composé de sculptures, d'œuvres street art, ou encore de détournements de mobiliers urbains.

Nous avons inauguré les deux premières œuvres en 2021 avec la sculpture H2O de Yohann Penard et l'œuvre picturale MiGRATION du street artiste AMO.

Dès le printemps 2022 de nouvelles œuvres verront le jour dans plusieurs sites libournais. Ce parcours sera mis en résonance avec le volet touristique du territoire, et donnera également lieu à des projets participatifs et éducatifs.

3.Actions de valorisation

3.1.Participation aux évènements nationaux

Le musée des Beaux-arts de Libourne participe chaque année à différents évènements nationaux permettant de proposer une offre nouvelle de médiation culturelle. Ces évènements sont l'occasion d'accueillir des visiteurs moins enclins naturellement à visiter un musée. Dans cette optique, nous proposons une programmation exceptionnelle pour le grand public avec des offres renforcées pour les familles.

Ainsi nous proposons pour les **Nuits des Musées** et les **Journées Européennes du Patrimoine** des visites commentées de nos collections en lien avec les thématiques choisies par le ministère de la culture : l'enfance, l'éducation, le divertissement, etc.

Des animations pour les enfants sont également proposées afin que ces derniers puissent découvrir le musée tout en développant leurs créativité :

De la sorte, en 2021 nous avons par exemple proposé la réalisation d'un **cadavre exquis peint**

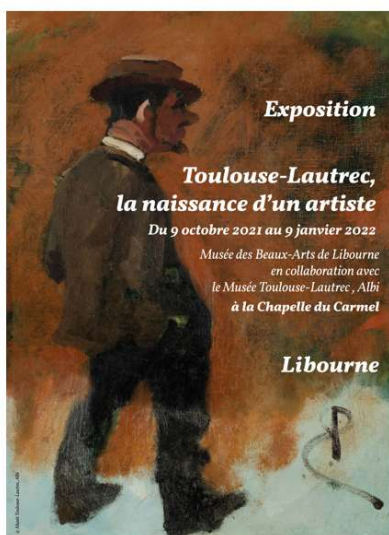


par les enfants : tout au long du week-end des Journées Européennes du Patrimoine, un médiateur accueillait les enfants et les invitait à intervenir dans le cadre d'un atelier créatif participatif : à partir d'un détail d'un tableau de Georges Dorignac de l'école de Paris, chacun était amené à imaginer la suite à donner à l'œuvre afin de créer une composition nouvelle.

Autre exemple, en 2019 le musée des beaux-arts a proposé pour ces deux événements nationaux un **Escape Game** immersif autour des collections permanentes du musée, nous permettant de faire venir un public très différent et peu habitué à découvrir le monde muséal. Une des salles du musée a ainsi été transformée en lieu de jeu et d'enquête, avec des reproductions de tableaux et des meubles prêtés pour l'occasion. La sortie de la salle de jeu permettait également au public de se retrouver au cœur d'une des salles du musée afin de profiter des collections permanentes.

3.2. Expositions

- Expositions du Musée des Beaux-Arts de Libourne



En complément de ses collections permanentes, le musée des Beaux-Arts dispose d'un lieu dédié à ses expositions temporaires : la Chapelle du Carmel. Depuis 2021, le rythme des expositions est passé de une à deux, puis bientôt trois expositions par an : l'été est consacré à la culture urbaine, l'automne aux grandes expositions impliquant des partenaires nationaux et internationaux, le printemps aux expositions qui font directement écho aux collections du musée. Ces trois axes permettent de toucher tous les publics et de proposer des thématiques qui s'inscrivent dans l'identité du territoire tout en assurant au musée son rôle de partenaire culturel d'excellence voulu par l'appellation « Musée de France » dont il bénéficie.

Expositions passées :

- Toulouse-Lautrec, la naissance d'un artiste (9 octobre 2021 - 16 janvier 2022), en partenariat avec le Musée Toulouse-Lautrec, Albi.
- 8CLOS (5 juin – 28 août 2021)

- Confidenti'elles (8 octobre 2020 – 8 janvier 2021), en partenariat avec le Frac Nouvelle-Aquitaine MECA
- T'y crois, toi, au Père Noël ? (4 octobre 2019 – 4 janvier 2020)
- 21 rue de la Boétie (27 octobre 2018 au samedi 2 février 2019)

3.3. Atelier des Pattes Bleues

Les ateliers Pattes Bleues sont les **ateliers pédagogiques du musée à destination du jeune public de 7 à 12 ans**. Le musée des Beaux-Arts propose ces ateliers durant 2h, plus généralement les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires à raison de trois à quatre séances par semaine dès 14h.

L'objectif de ces ateliers est de **familiariser les enfants à l'histoire de l'art** et plus généralement à l'art et ses différents courants présents dans les collections permanentes et temporaires, par l'intermédiaire d'une visite commentée adaptée au jeune public et d'ateliers pédagogiques permettant de développer la créativité autour du thème de la séance liée aux collections.

L'animateur est issu du service des publics du musée, avec une formation en histoire de l'art et en médiation culturelle du patrimoine.



Lors de l'exposition sur Henri de Toulouse-Lautrec en 2021/2022, deux ateliers pédagogiques ont été initiés :

- Un cirque vivant :

Conçu par la RMN (Réunion des musées nationaux) et « Les Editions animées », ce cahier de coloriage reprend les dessins de Toulouse-Lautrec sur le cirque et permet aux enfants d'animer le coloriage qu'ils viennent de réaliser grâce à une application numérique.

Les mercredis 13, 20 octobre, 10, 17, 24 novembre

Pendant les vacances (pour les 7-12 ans) : les 26 et 28 octobre, 2 et 4 novembre

- L'éventail circassien :

Toulouse-Lautrec a réalisé en 1888 une esquisse pour un projet d'éventail de la série « Au cirque Fernando » ornée d'un éléphant et de son dompteur. Il s'agit d'une œuvre témoignant de son travail dans le domaine des arts décoratifs. À partir de l'œuvre inachevée, les enfants imaginent leur propre éventail décoré sur le thème du cirque.

Les mercredis 1er, 8 et 15 décembre. (pour les 7-12 ans).

IV.URBANISME & PAYSAGE : LIBOURNE 2025- La Confluente

1.Des outils de planification PLU et AVAP

1.1. Un noyau médiéval d'une cinquantaine d'hectares

Libourne est une commune qui au fil des siècles s'est développée de manière **radioconcentrique à partir du noyau médiéval situé à la confluence de l'Isle et de la Dordogne** puis le long des grandes routes qu'il s'agisse de la voie romaine reliant autrefois Burdigala et Vésone (aujourd'hui Bordeaux à Périgueux), sur un axe nord/sud ou, plus récemment, un développement sud/ouest le long des routes de St-Emilion et de Castillon. Cette commune de 2000 hectares est aujourd'hui urbanisée sur environ 800 hectares, les 1200 hectares restants étant constitués de zones viticoles à 60 % et de zones naturelles à 40 %.

Au centre urbain, on identifie aisément trois espaces : le **quartier médiéval de l'ancienne Fozera** avec ses rues étroites et irrégulières, enchâssé lui-même dans **une bastide** orthogonale qui est celle du développement du XIII^e siècle lié à la présence anglaise et à l'action de Roger de Leyburn, chevalier du roi d'Angleterre Henri III, puis à **l'urbanisation des anciens remparts** détruits au XVIII^e avec le bâti attenant aux quais et aux boulevards. Une forme quasi pentagonale se dessine distinctement sur environ 50 ha.



extrait de la carte de Lachèze, 1725, archives Caisse des Monuments Historiques



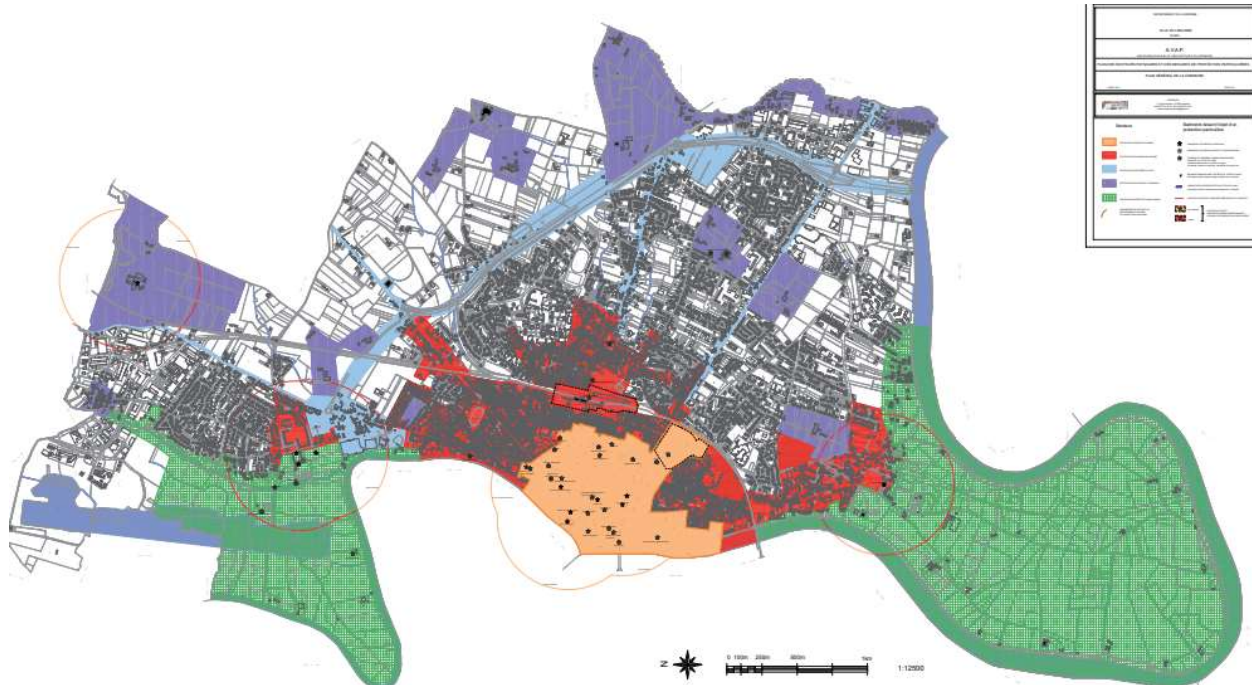
de Priourat sur le plan cadastral de 1808 (en-haut) et sur celui de 1848 (en-bas)

Une première couronne a urbanisé et relié progressivement les anciens faubourgs au centre au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, en comblant les interstices. C'est alors qu'apparaît la trame en lanière des chais du quai du Priourat. Ce redéploiement se confortera, avec l'arrivée du chemin de fer et la construction des quartiers autour de la gare, où immeubles de rapport et quartiers d'échoppes prennent place. **L'espace urbanisé approche alors 200 hectares.**

Une seconde couronne s'est formée dans la deuxième moitié du XX^e siècle avec des lotissements souvent en impasse, des zones d'activités, avec un tissu urbain lâche qui s'étiole le long des voies principales juste limité par l'exploitation du vignoble et les zones inondables du nord et du sud communal (Dagueys, Condat).

1.2. Protection patrimoniale sur plus de la moitié de la commune avec l'AVAP-2014

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine approuvée le 24 septembre 2014 a fait le choix dans l'analyse que le document propose de **regrouper les principales transformations urbaines en sept grandes périodes**, chacune significative d'une dynamique particulière dans l'évolution de la forme urbaine. Ces périodes sont : - La strate gallo-romaine : Condatis - La strate médiévale ancienne : Fozera - La strate médiévale et Renaissance : la bastide de Leyburn - La strate classique / néoclassique : Libourne, ville ouverte (fin XVII^e-début XIX^e s.) - La strate industrielle (milieu du XIX^e-début XX^e s.) - La strate moderne (milieu du XX^e s.) - La strate contemporaine (fin XX^e à aujourd'hui). Pour chaque strate, ont été présentées les caractéristiques de la trame urbaine et de la trame viaire correspondante, ainsi que les éléments architecturaux spécifiques, et leur état actuel lorsqu'ils ont été conservés. Il s'en suit des règles adaptées avec **un zonage découpé en cinq secteurs : A - le centre ancien ; B – faubourgs anciens ; C – entrées de ville ; D – châteaux et hameaux ; E – espaces naturels et de plaine humide**. Plus de la moitié du territoire communal est désormais couvert par la servitude d'utilité publique constituée par l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

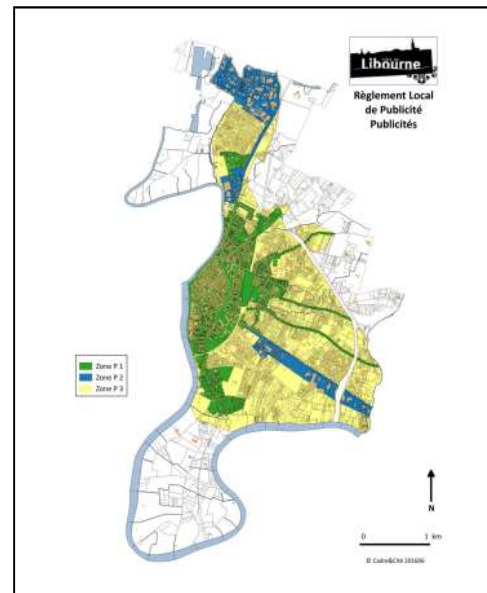


Le quartier ancien de Libourne inscrit en tant que site à protéger dès 1977 (loi de 1930) bénéficie donc désormais d'une protection adaptée liée à un projet et un règlement engagé par la commune.

1.3. Règlement local de publicité -2015

En 2015, un règlement local de publicité a été adopté avec trois zones : la première correspond au centre ancien et voie d'entrées sur la ville, la seconde aux entrées de ville des secteurs économiques, la troisième couvre le secteur urbanisé restant. Le service du domaine public gère les autorisation d'enseigne et d'affichage, dans l'interface bâtiment et espace public.

Ainsi la publicité non lumineuse est soumise à déclaration préalable et la publicité lumineuse, dont la publicité numérique est soumise à autorisation du maire. La publicité est interdite dans les zones naturelles et agricoles et les espaces boisés classés.



1.4. Un Plan Local d'Urbanisme confortant la protection patrimoniale - 2016

Le plan Local d'urbanisme approuvé le 15 décembre 2016, poursuit la politique de protection avec plusieurs outils.

- Dans le Projet d'aménagement et de développement durable

Fondamentalement, le projet d'aménagement et de développement durable qui fonde le PLU, inscrit parmi ses trois axes stratégiques un axe spécifique dédié à la valorisation du patrimoine naturel et paysager, au sens large incluant nature et bâti.

« AXE II – Révéler la qualité environnementale et paysagère de Libourne

6) Donner toute sa place à l'agriculture et plus particulièrement à la viticulture

7) Maîtriser les risques et les diminuer, s'attacher au bon fonctionnement du réseau hydrographique

8) Valoriser et préserver les espaces de nature, y compris les plus quotidiens

9) Limiter l'étalement urbain et maîtriser la consommation foncière, travailler à « enveloppe urbaine constante »

10) Valoriser les paysages urbains et le patrimoine remarquable par une attention conjointe sur le bâti et les espaces publics

11) Redécouvrir sa ville grâce aux déplacements alternatifs à la voiture. »

- Dans la mise en place d'un repérage du patrimoine remarquable architectural et paysager

Le PLU se saisit de la possibilité ouverte par le législateur et en particulier l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme « *d'identifier et de localiser les éléments de paysage à protéger, [...] à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration* ».

Deux types de patrimoine ont été identifiés :

- **Le patrimoine bâti, qui recense largement le mobilier et immobilier ayant un intérêt par son histoire, son originalité, sa fonction, son esthétique, ...** Il peut dès lors s'agir d'une façade, ou d'un élément de celle-ci (balcon), d'une plaque de rue, d'un mobilier urbain (fontaine, puits, ...), d'un pavage de rue, de ponts, ...et même plus largement d'un ensemble : château ou maison avec son parc, sa clôture, ...

Ces éléments font l'objet de prescriptions adaptées en fonction de l'élément protégé avec à minima une démolition ou destruction interdite avec possibilité de dépose repose sous conditions.

- **Le patrimoine naturel et végétal** qui rassemble : des parcs et châteaux viticoles, des jardins d'intérêt, des alignements, des parcs, squares, ripisylves, et arbres isolés intéressant au regard de leur port, leur qualité paysagère, leur âge, ...

Certains châteaux viticoles se retrouvent classés et protégés dans les deux catégories : patrimoine naturel et végétal pour leur parc, le jardin d'agrément, alignement d'arbres, ... Ces éléments recensés font l'objet de prescriptions adaptées par catégories de patrimoine (pour les parcs et châteaux, pour les ripisylves, ...). A titre d'exemple les abattages sont encadrés et conditionnés à replantation.

On peut noter que Plan Local d'Urbanisme et Schéma de Cohérence Territoriale ont été finalisés en même temps (SCOT approuvé le 6 octobre 2016) donnant une dimension cohérente au projet urbain libournais dans son articulation aux stratégies menées sur un territoire plus large.

- Dans l'écriture du règlement

Le Plu intègre le Site patrimonial remarquable (ZPPAUP) comme servitude et le rend mieux lisible à travers **un zonage Uap et UBp** (le « p » indiquant l'attention patrimoniale) pour les secteurs de projet (Casernes/Gare-Epinette).

2.La richesse écologique et paysagère des vallées

Libourne bénéficie de la richesse écologique liée à la présence des deux rivières Isle et Dordogne qui façonnent le paysage.

Libourne comporte ainsi plusieurs Zones naturelles repérées d'intérêt faunistique et floristique.

Le méandre de l'Isle est une ZNIEFF de type II, offrant des potentialités biologiques importantes, elle va du barrage de Laubardemont aux zones bocagères de Libourne près du lac des Dagueys. Elle a un peuplement piscicole diversifié et sa zone humide est riche en habitats et espèces spécifiques.



Le méandre de la Dordogne comprend lui une ZNIEFF de type I, plus localisée, la « frayère du Pinson » qui est un lieu de reproduction des esturgeons européens, espèce en danger d'extinction.

Le bassin de la Dordogne dans son ensemble est une réserve de biosphère identifiée par l'Unesco et enregistrée comme site d'intérêt communautaire **Natura 2000**. Lit mineur du système fluvial, le site Natura 2000 « La Dordogne » comprend : le cours de la rivière où l'on trouve les herbiers aquatiques ; la végétation des berges ; des boisements alluviaux ; les habitats de vie des espèces d'intérêt communautaire comme les poissons migrateurs, les libellules, la loutre d'Europe, la cistude d'Europe, le vison d'Europe et l'Angélique des estuaires (espèce végétale). Les inventaires réalisés ont permis d'identifier en 2012, sept habitats naturels et dix-huit espèces différentes d'intérêt communautaire.

La vallée de l'Isle est aussi site Natura 2000 pour la richesse des boisements et des prairies inondables et la présence du vison d'Europe.

Les trames vertes et bleues du paysage de vallée de Libourne ont marqué l'habitat et l'économie depuis des siècles. Elles ont ancré des pratiques et fourni un substrat aux habitations.

Les paysages cultivés font aussi partie du patrimoine libournais, même si cela reste récent. Les modes de faire font partie du patrimoine immatériel alors que les prestigieuses appellations **AOC Pomerol, Saint-Emilion, Bordeaux-Bordeaux supérieur** sont présentes y compris en zone urbaine et représentent **700 ha cultivés**.

3. Une stratégie avec une déclinaison opérationnelle

3.1. Le fil rouge : Libourne 2025- La confluente

Passer d'une confluence géographique héritée à une confluence sociale et urbaine portée, c'est ce que propose en 2015 le projet « Libourne 2025- la Confluente ». Il se propose de susciter notamment une confluence sociale en aménageant les espaces publics ou certains équipements phares pour leur redonner de l'attractivité. Il se fixe une échéance de 10 ans pour constituer le socle du projet de ville. D'ores et déjà ces fondements sont en route et des engagements sont pris jusqu'en 2030 (avec une concession d'aménagement notamment).

➤ Cinq projets structurants...

Cinq projets structurants vont donc voir le jour :

- réinvestissement des Quais et Berges, à terre comme sur l'eau ;
- aménagement du Cœur de bastide ;
- déploiement du quartier Gare Epinette autour d'un pôle d'échange multimodal ;
- aménagement du pôle de loisirs des Dagueys.
- réhabilitation des casernes Lamarque et Proteau ;

Ces grands projets visent à redonner une dynamique au territoire par une offre d'équipements et d'espaces publics renouvelés.

Le **projet des quais et berges** a ainsi vu le profil des quais totalement remodelé et s'y sont associés un certain nombre d'équipements au profit du tourisme et des loisirs : installation de deux pontons pour les croisiéristes, d'un ponton belvédère pour les plaisanciers et les bateaux-promenade à la journée, d'une capitainerie et d'une antenne de l'office de tourisme.

L'aménagement du cœur de bastide a consisté en l'aménagement d'espaces publics (Pl, A. Surchamp, Princeteau, St Jean, rue Fonneuve, Ferry et du Théâtre) mais aussi en des actions d'accompagnement au confortement du commerce (Acquisition/revente de locaux, installation d'une pépinière, benchmark d'enseignes nationales...). Progressivement la politique de restructuration de l'habitat s'est renforcée, ainsi que l'accompagnement aux mobilités douces (vélos en libre-service, zone 30 et double sens cyclable, box à vélos).

Le déploiement du quartier Gare-Epinette a consisté à mettre à niveau l'infrastructure gare (accessibilité des quais par passerelle et ascenseurs aux PMR), à permettre le réinvestissement de l'ancienne friche de la halle Sernam par des activités de loisirs, à étudier la mise en place d'un pôle d'échange multimodal avec les acteurs du transport. Les études d'avant-projet du P.E.M. sont en cours. Les phases à venir restent celles du cofinancement de l'équipement, du réaménagement des espaces publics en gare et vers l'hypercentre, de la mobilisation des fonciers non utilisés par le ferroviaire au bénéfice de constructions nouvelles.

L'aménagement du pôle de loisirs des Dagueys a permis l'installation d'un centre aquatique au bénéfice de l'agglomération. Ce dernier fait appel aux meilleures technologies disponibles en réutilisant l'eau du lac pour alimenter les bassins, utilise une chaudière biomasse avec une

pompe à chaleur thermodynamique, récupère de l'énergie thermique sur les eaux grises etc. L'équipement est conçu pour s'intégrer dans l'environnement naturel et compléter la zone de loisirs existante autour du pôle nautique. Un équipement de vague de surf est en cours d'étude.

La réhabilitation des casernes Lamarque et Proteau est un projet qui a démarré par l'acquisition de l'ensemble de l'unité foncière dédiée au caserne et se poursuit par celui des propriétés riveraines du cours de Verdun. Une promesse de vente lie aujourd'hui la Ville à un opérateur privé souhaitant développer un pôle de commerces et de loisirs d'envergure régionale voire nationale autour du vin et du commerce de luxe, avec un espace muséographique et des capacités hôtelières. Le programme vient d'être stabilisé et le permis de construire sera déposé en 2022.

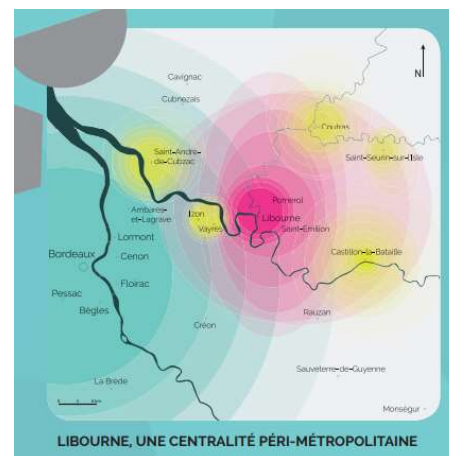
On pourrait ajouter un autre projet structurant que la Ville accompagne mais dont elle ne pilote pas le programme : celui du nouvel hôpital de Libourne dont l'extension a été livrée et dont les travaux d'un centre d'imagerie sont en cours.

Cf. également supra : action de restauration/réhabilitation du patrimoine.

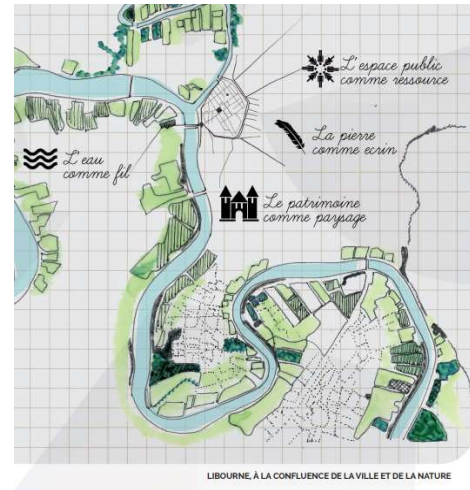
➤ ... Encadrés par 3 objectifs à atteindre

L'ensemble du projet urbain est structuré par des lignes de conduite.

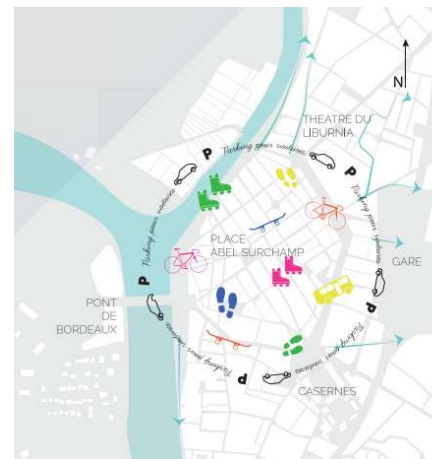
(1) **Connecter et rayonner** – un objectif qui renvoie à la vocation de centralité de Libourne à sa relation au libournais, à la métropole bordelaise et au-delà. Les principes d'accessibilité, d'offre de mobilités différenciées, de connexion numérique sont dans ce volet. La notion de rayonnement touristique se retrouve dans cet objectif, dans le cadre non seulement d'un tourisme de longue distance, qui renvoie à la proximité Bordeaux-St-Emilion qu'on retrouve notamment dans le développement de croisières fluviales mais aussi dans un tourisme de proximité à l'échelle du département.



(2) **Révéler et réinventer** – un objectif qui est directement lié au patrimoine communal, à l'identité de la ville et à la manière d'amener les libournais et les touristes à les redécouvrir, à la façon également dont peuvent se concevoir des transformations lorsque les usages ont changé (casernes inoccupées, friches ferroviaires,...). Cet axe est intrinsèquement lié aux objectifs de développement durable du territoire et notamment à sa partition environnementale et paysagère. Il valorise le déjà-là comme la ressource principale du développement. Il se diffuse à toutes les échelles du centre aux quartiers.



(3) **Recentrer et renforcer**, situer les actions prioritaires sur le centre ancien avant d'investir les quartiers. Permettre une accessibilité simple à tous les équipements culturels (musée, archives, médiathèque, théâtre, école de musique et de dessin), commerciaux et de service situés dans le centre-ville. Cet objectif renvoie notamment à la volonté de créer des parcours, marchands, touristiques, de découverte. Ceci dans un site qui concentre également un nombre important d'équipements scolaires : deux lycées, deux collèges, deux maternelles et deux élémentaires. Cette action suppose d'intensifier les liens au centre d'où un transport collectif qui passe par les cours et un réseau de pistes cyclables qui y aboutit.



➤ ... **Contractualisé avec le dispositif Action Cœur de Ville**

La convention action Cœur de Ville a été signée avec l'Etat, la Banque des Territoires, le Département, Action Logement, l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Communauté d'agglomération du Libournais le 28 septembre 2018 sur la base des intentions du projet urbain Libourne 2025-La Confluence. Elle engage les partenaires jusqu'au 31 décembre 2024.

Un avenant intégrant le centre communal d'action sociale a été signé en décembre 2020. Il a fait le **bilan de la trentaine d'actions repérées dans le premier contrat, 90 % d'entre-elles étaient réalisées ou engagées, avec 59 millions d'euros dépensés.**

L'avenant à la convention a notamment intégré 3 nouveaux axes pour être plus explicite sur les compléments au projet urbain lié au nouveau mandat : environnementales et patrimoniales, lesquelles étaient moins affirmées et formalisées dans le précédent contrat au chapitre « mettre en valeur les formes urbaines, espaces publics et patrimoine ».

- Axe 1 « habitat : de la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive en centre-ville »
- Axe 2 « commerce et économie : favoriser un développement économique et commercial équilibré »
- Axe 3 « mobilités – développer l'accessibilité, la mobilité, les connexions
- **Axe 4 « culture et patrimoine »** précisant l'intention de candidater au label Ville d'Art et d'Histoire
- **Axe 5 « Résilience urbaine et cadre de vie :** Aménager l'espace urbain, augmenter la sécurité sanitaire des équipements, améliorer les qualités énergétiques des bâtiments »
- **Axe 6 « rayonnement intercommunal : équipement sportifs et de loisirs- tourisme »**
- Axe 7 « services publics et équipement à la population : faciliter et améliorer les services aux usagers ».

Est resté également l'axe complémentaire transversal de renforcement de la gouvernance et des outils.

Ce contrat affiche désormais **une cinquantaine d'actions pour 120 M€ d'investissement.** L'annonce de la poursuite du dispositif Action cœur de ville à l'été 2021 jusqu'en 2026 permet d'assurer la continuité des actions de valorisation engagées et d'asseoir encore plus certainement la politique patrimoniale municipale.

3.2.Cœur de Bastide un dispositif partenarial renforcé



Toutes les actions du dispositif Action Cœur de Ville vont dans le sens d'une revitalisation la ville-centre et du centre-ville, y compris celles situées à distance de ce dernier. Pour autant un effort conséquent est injecté directement dans le réinvestissement du centre-ville lui-même. Un projet complet, nommé « Cœur de bastide » rassemble des actions relevant de **l'habitat, des commerces et services, des espaces publics et des mobilités.**

Une étude diagnostic globale a été menée dès 2017 avec l'appui du Département (convention Ville d'équilibre), de la Communauté

d'agglomération du Libournais (la Cali) et de la Caisse des dépôts et consignations (convention-cadre de partenariat Centre-ville de demain -2016). Cette étude a abouti à un plan-programme. Une **opération d'aménagement** a été créée et de premières actions d'acquisition/revente ont été engagées directement par la Ville pour permettre l'installation de commerces et résorber de l'habitat insalubre.

Un groupe de travail impliquant les services de la Ville, de la Cali et du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni bimensuellement pour traiter des questions critiques. En parallèle la Ville a délibéré sur la mise en place d'une **autorisation de diviser**, la Cali sur une **autorisation préalable à la location**.

En 2018, grâce au partenariat nouveau engagé avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (convention-cadre et convention opérationnelles signées avec la Cali), les **actions foncières** se sont multipliées au bénéfice de l'habitat ou d'équipements structurants par des préemptions menées par l'EPFNA.

Enfin, depuis en janvier 2021 la Ville s'est doté d'un concessionnaire, l'aménageur inCité, pour lui confier certaines opérations situées dans le périmètre d'aménagement, avec notamment un travail de résorption de l'habitat insalubre et indécent, la production d'une offre de logements de qualité, la préservation et valorisation du patrimoine bâti. Ont été ciblées :

- des opérations intégrées de **recyclage foncier** (objectif de création de 75 logements) ;
- des opérations de Restauration Immobilières (40 immeubles) ;
- l'animation d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur 5 ans (150 logements) ;
- l'acquisition, gestion temporaire et recyclage de **cellules commerciales** (500 m²) ;
- **l'aménagement d'espaces publics** (la rue piétonne commerciale et une rue à dominance d'habitat démonstratrice).



Parallèlement la Ville a continué de conduire les opérations de recyclage engagées :

- réhabilitation et production de logements sociaux dans un site délaissé de l'armée (opération Grelot)
- mise en place ou participation à plusieurs appels à manifestations d'intérêt (opérations rue Donnet, quai de l'Isle, square Bernadeau).

Le travail engagé a mobilisé divers services de l'Etat, dont l'Architecte des bâtiments de France, et du Département, le Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Le **travail du concessionnaire est engagé pour dix ans (2020-2030)**. La concession prévoit une dépense globale de plus de 13,4 M€ HT. Les services se sont renforcés (directrice de

projet Action Cœur de Ville, instruction du droit du sol, hygiène et sécurité) et surtout réorganisés avec la désignation de référents qualité urbaine et une équipe dédiée au centre-ville, une organisation en mode projet Ville/Cali/CCAS. C'est donc **une organisation Ville/Cali/CCAS pérenne qui perdurera bien au-delà de 2030 pour valoriser le patrimoine des immeubles situés en centre-ville.**

Ce dispositif global et articulé, concessionnaire, organisation des services, pilotage direct, permet une réhabilitation de l'ensemble du quartier et soutient une dynamique qui engage également les opérateurs privés et les promoteurs. C'est dans ce cadre que se déploie la politique énergétique, associée pour le patrimoine de la ville au schéma directeur immobilier.

3.3. Partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

En 2020, une **convention triennale de partenariat (2020-2023)** a été mise en place avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde afin d'accompagner la collectivité sur des études préalables aux aménagements, de concevoir des outils de médiation de la qualité architecturale promue par l'AVAP, d'assurer une assistance architecturale aux services instructeurs auprès du public, de mettre en place une aide à la formation-sensibilisation des publics.

Une première **étude préalable** d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été conduite en 2020 par des paysagistes du CAUE pour aider les élus à se positionner sur les éléments attendus des futurs aménagements (place Saint Jean). En 2021, ce conseil a prévalu à l'aménagement d'une entrée de ville. Ce travail va se poursuivre sur un autre espace à déterminer.

Des **livrets pédagogiques** ont été constitués pour informer les particuliers de la meilleure



manière de restaurer ou d'aménager : leurs façades, leurs menuiseries, leurs toitures, leurs clôtures. Il s'agissait d'expliquer le pourquoi des préconisations en renvoyant à la qualité patrimoniale et aux attendus environnementaux. 4 livrets ont été édités, un cinquième sur la surélévation des échoppes est en cours.

Des journées de formation sont prévues auprès des élus et instructeurs lesquelles seront mises en place en 2022.

Enfin, le CAUE a animé un parcours de découverte des architectures contemporaines ayant fait l'objet de réhabilitations lors des journées européennes du patrimoine (Cf. supra).

3.4. Les quartiers : renouvellement urbain, entrées de ville et espaces publics de référence

Les quartiers péricentraux ne sont pas oubliés de ce mouvement général.

➤ Les grands ensembles d'habitat social

Le renouvellement urbain ne concerne pas seulement le quartier ancien dégradé mais aussi les grands ensembles d'habitat social construits entre les années 60 et 90. Des opérations importantes de démolition-reconstruction et de réhabilitation sont en cours sur la commune. Elles donnent l'occasion de s'interroger sur la valeur des immeubles à l'épreuve du temps, les conditions qui ont prévalu à leur constitution et d'enclencher des projets d'ensemble impliquant les espaces communs et les espaces publics, faisant appel à l'identité et à l'histoire des quartiers.



Un projet majeur est notamment à souligner : la **réhabilitation de l'ensemble Peyronneau Peyregourde** qui fait l'objet d'une étude urbaine dont le plan guide sera rendu début 2022. Cet ensemble construit entre 1966 et 1971 comprend 377 logements, formant à lui seul un mini quartier. Il se situe en entrée de ville ouest face à une grande surface commerciale.

Si ce patrimoine ne présente pas les gages d'un patrimoine historique ancien, sa réhabilitation engage une réflexion plus globale sur notre capacité à transformer tout en comprenant les sites et leur histoire. Un travail de médiation architecturale pourrait être engagé et servir une pédagogie globale autour du développement durable et des permanences de ces sites.

➤ Les entrées de ville

Libourne a trois entrées de ville majeures. Les zones d'activités y sont très représentées compte tenu de la visibilité et de l'accessibilité qu'elles offrent.

Le Plan Local d'Urbanisme les a circonscrites et légèrement diminuées, elles représentent encore 110 hectares soit bien moins d'1 % du territoire mais ont un impact non négligeable.

La première à l'ouest est reliée à une rocade départementale (D1089) et vient au contact de la **zone tampon Unesco** liée au village de St-Emilion. Les **zones d'activités artisanales du Verdet** (env. 20 ha) puis celle, commerciale (env. 10 ha) situées à 2km du centre-ville, les cessations d'activité des exploitations viticoles remplacées par des activités économiques, ont modelé le paysage de l'avenue Charles De Gaulle avec une banalisation qui, en dépit des efforts des maîtres d'ouvrages constructeurs, reste chaotique.



Une orientation d'aménagement positionnée sur la **zone commerciale du Verdet** (PLU-2016) vise à engager la discussion avec les futurs aménageurs sur la requalification/amélioration du site très urbanisé et faiblement qualitatif. La création d'une bretelle d'accès supplémentaire à terme sur la rocade devrait permettre de réfléchir au paysagement du secteur. La Ville concentre ses efforts sur l'entrée de la résidence Peyronneau-Peyregourde, avec les bailleurs, pour ramener de la qualité paysagère.

Le devenir de cet axe est aussi lié à celui des **casernes** auxquelles il permet d'accéder en **constituant une entrée de centre-ville** après le passage du chemin de fer. Ce chemin de fer est aussi une des manières de découvrir la ville avec une attention portée sur le quartier gare/Epinette avec la restructuration du pôle multimodal mais aussi avec la reconversion des casernes (chacun faisant l'objet d'orientation d'aménagement dans le PLU).

L'autre, au nord à 3km du centre-ville, s'effectue via l'autoroute 89 ou l'ancienne nationale 89. Ce positionnement a conduit au développement de la **zone d'activités des Dagueys** (env. 7ha) qui se confronte aujourd'hui au développement de la **zone de loisir des Dagueys** (env. 10 ha - promenade du lac, plage, centre nautique et aquatique) et se réorganise au fur et à mesure des projets pour améliorer sa desserte et sa composition. Cette entrée est fortement liée au projet des Dagueys mais plus au sud, également à la reconstruction du pont Beauséjour qui passe au-dessus de la voie ferrée.

Les voies d'accès nord dans le centre-ville sont l'avenue Foch (accès autoroute) et l'avenue Clémenceau (vers Périgueux, route de Lyon). L'avenue Foch a fait l'objet d'un aménagement pour la séquencer mais ne peut envisager sa transformation sans reprendre le profil de la voie au regard du fort trafic qui s'y effectue (entrée/sortie nord de la ville, accès à la zone d'activité de La Roudet de 7ha). Les efforts de la collectivité se concentrent donc sur l'aménagement du Pont Beauséjour en 2022 pour travailler ces entrées nord de la ville.

3.4.Actions de valorisation

Parcours naturels et parcours historiques

Partager la dynamique de projet avec le plus grand nombre, son lien à l'histoire fait partie des objectifs que se fixe la municipalité. Des **parcours de découverte de la nature et des espèces endémiques** ont été positionnés dans les espaces de nature **au nord, aux Dagueys, au sud à Condat**. Ces parcours ont été imaginés avec des associations valorisant la nature ou encore avec le conseil municipal enfant qui existe depuis de nombreuses années à Libourne. Une protection et de gestion des espaces de bocages et de palus est engagée depuis de

nombreuses années. Une **ferme pédagogique** de la Barbanne a été créée en 2011 en partenariat avec le **conservatoire des races d'Aquitaine**. Elle abrite près de 300 animaux et une trentaine d'espèces différentes sur 6 ha. Des actions de sensibilisation à l'environnement et à la protection des espèces l'animent. En 2016, la Ville a reçu le label « sourire de France » pour la préservation des races locales et régionales. Les visites sont libres et gratuites 7 jours sur 7. Des visites guidées sont organisées auprès des scolaires et des centres de loisirs.

La volonté est aujourd'hui de s'appuyer sur la dynamique enclenchée par la revalorisation des quais pour proposer un nouveau parcours, en milieu urbain, invitant **à la découverte de l'histoire et de la géographie** de Libourne en 9 panneaux connectés (avec une extension d'information numérique). Le projet rédigé avec l'appui d'un guide conférencier sera installé au 2^e semestre 2022 et complété ensuite de panneaux le long des cours relevant l'histoire de sites faisant aujourd'hui l'objet de transformations urbaines majeures (casernes, gare) et sur des sites de projet de quartier (Carré, Dagueys, Condat).

Une action est également engagée pour repérer **les grands personnages libournais** et leurs lieux de villégiature et les signifier (ex. Jules Steeg)

VI. PROJET POLITIQUE DU TERRITOIRE CONCERNANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

La Ville exprime sa volonté de s'investir dans la **valorisation de son patrimoine** notamment **depuis décembre 2002** lorsqu'elle a décidé la mise en place d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain. Elle exprime désormais encore plus fortement cette volonté depuis 2015 sous la forme **d'un projet urbain « Libourne2025 – la Confluente »** qui a comme fondement de valoriser l'histoire, le patrimoine urbain et paysager. Ce projet politique du territoire met fortement l'accent sur la **qualité du cadre de vie** comme cela vient d'être expliqué plus avant. Elle le décline à travers des outils de médiation culturelle et d'aménagements opérationnels. Elle se sent donc prête à structurer plus fortement sa politique patrimoniale au niveau communal, en accompagnement de ses actions de réhabilitation/valorisation du cadre de vie.

Libourne a également la chance d'accueillir sur son territoire un public de 8500 élèves, qu'il est relativement facile de mobiliser de par les contacts qu'elle entretient avec le monde enseignant. Ce public de scolaires du 1er et second degré important garantit qu'une politique patrimoniale même menée à l'échelle communale aura un rayonnement intercommunal.

A l'inverse, les intercommunalités constituées (Communauté d'agglomération du libournais élargie en 2017, communauté de communes du Grand saint-Emilionnais en 2013, communauté de communes du Fronsadais en 2002) ont chacune leur office de tourisme et ne conduisent pas pour l'instant de projet culturel commun.

Pour ces raisons, ainsi que le nécessaire complément de connaissance qui conduit à la réalisation d'un inventaire architectural et urbain, le choix a été fait de commencer par conforter une **démarche de projet patrimonial au niveau communal**, qui comprendra certainement dans un second temps un élargissement de ce périmètre. Ce mémoire rend la richesse patrimoniale de Libourne significative.

La candidature au label est portée par la direction stratégie urbaine et rayonnement patrimonial (DSURP) de la Ville de Libourne qui comprend trois directions :

- La **direction stratégie patrimoniale** qui porte la candidature au label, comprend le service des archives et la mission d'inventaire
- La **direction du projet urbain** traitant d'urbanisme stratégique (définition des enjeux, des objectifs transversaux, du marketing territorial et de la mobilisation des acteurs) et opérationnel (suivi de projet de construction et d'aménagement urbain) et incluant le service des archives municipales.
- La **direction urbanisme-foncier** qui assure la prospective foncière, le suivi de l'urbanisme de planification et règlementaire.

Elle est fortement articulée à la direction des affaires culturelles (DAC) et à la direction de l'éducation de la ville à travers un dispositif en mode projet. Par ailleurs, la DSURP et la DAC, ayant été de 2016 à 2020 sous une même direction (ex - pôle stratégie urbaine et rayonnement culturel), ont créé des habitudes de travail commun qui se poursuivent sur un mode fonctionnel désormais.

Un groupe de travail Patrimoines a démarré en 2020 dès lors que la candidature au label a été portée à l'agenda politique. Il se poursuivra en 2022 avec une réunion trimestrielle sur l'avancée des actions et la précision des axes de valorisation à poursuivre. Il implique fortement des agents dédiés au sein des direction projet urbain et patrimonial, urbanisme-foncier, culture, éducation, office de tourisme intercommunal.

Un **comité consultatif Patrimoines** va être créé en 2022 pour associer les associations et acteurs fortement impliqués dans la valorisation du patrimoine.

Un **comité de pilotage Patrimoines** associant les élus municipaux concernés et les partenaires institutionnels plus particulièrement investis dans la candidature se réunit déjà depuis deux ans. La Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable a été réactivée.

Les étapes majeures :

2020.

Préfiguration du projet de candidature au label et renforcement des actions patrimoniales. Naissance de la Direction stratégie urbaine et rayonnement patrimonial et détachement de la direction des affaires culturelles.

2021.

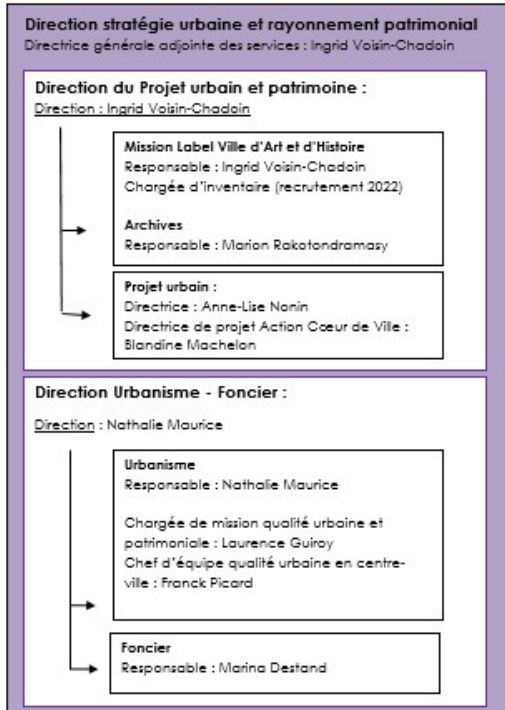
Mobilisation des services et pilotage en direct des actions patrimoniales par la directrice générale adjointe, chargée de mission pour conduire la candidature du label
Mobilisation de la responsable des archives municipales sur le projet phare de mise en place d'une exposition inédite pour ouvrir une perspective sur la médiation autour des 2000 ans d'histoire de Libourne.

2022-2024

- recrutement d'un chargé d'études pour démarrer un inventaire du patrimoine, avec l'aide du Conseil régional et le conseil de la DRAC.
- Démarche consultative autour de la notion de patrimoine, mobilisation des acteurs pour enrichir et constituer le projet Patrimoine
- Ecriture de la candidature au label Ville d'Art et d'Histoire et dépôt

Organigramme des services 2022

Direction Générale des Services : Vincent Beauvertuis



Organigrammes DSURP et DAC Ville de Libourne décembre 2021

